LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● VERS UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Le Président biélorusse à Alger pour une visite officielle

(P3)

● LE MARCHÉ NOIR DES ALIMENTS DE BÉTAIL DANS LE VISEUR DES AUTORITÉS

Des mesures prises pour maîtriser les prix des viandes rouges

(P5)

AADL 3

13.050 logements du programme mis en chantier

13.050 logements du programme AADL 3 sont mis en chantier à travers le pays. D'autres projets seront lancés prochainement dans plusieurs wilayas pour répondre à la demande. Le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a donné, hier, à Médéa, le coup d'envoi du projet de construction de 1.400 logements de type location-vente à travers trois communes. Accompagné du wali, Djillali Doumi, le directeur général de l'agence a procédé à la pose de la 1ere pierre du projet de réalisation de 600 logements de type location-vente, sur un site situé dans le quartier de Batti, à la périphérie sud de Médéa. (Lire en Page 4)

● ALLIANCE ASSURANCES

Lancement d'une Opération Sur Titre (OST)

(P4)

● SOUDAN :

L'armée soudanaise affirme avoir repoussé une attaque du FSR contre la ville de Kordofan occidental

(P12)

EDITION N° 7636 - MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

France : le gouvernement se défend de vouloir créer un «label d'Etat » pour les médias

Le gouvernement français se défend d'avoir souhaité la création d'un « label d'Etat » pour la presse, selon les déclarations de la porte-parole de l'Exécutif Maud Bregeon, qui s'exprimait ce mardi à la sortie du Conseil des ministres. Elle assure que le président Emmanuel Macron a rappelé qu'il n'a jamais été question d'une telle initiative et « encore moins d'un ministère de la Vérité ».
Selon Maud Bregeon, le chef de l'Etat « n'a jamais affirmé cela et n'a jamais tenu ces propos ».
« Il y a des initiatives prises par la presse, portées notamment dans les États généraux de l'information » mais « non, le gouvernement ne va pas créer tel ou tel label destiné à la presse » a-t-il martelé alors que les critiques fusent de toutes parts. Ces déclarations interviennent après qu'Emmanuel Macron a évoqué, fin novembre à deux reprises, l'idée de créer un label qui permettrait de distinguer les sites et médias qui fournissent des informations sérieuses et ceux qui se livrent à de la désinformation. Très vite, les médias du groupe Bolloré puis les partis d'opposition se sont emparés du sujet, accusant notamment le Président de vouloir créer un « ministère de la Vérité ».
En déplacement dans les Vosges, Emmanuel Macron avait tenté de préciser sa pensée en martelant que « ce n'est pas l'État qui doit vérifier » sinon « ça devient une dictature
Il évoquait plutôt l'idée d'une intimidatrice qui pourrait être développée par des ONG dont RSF (Reporters sans frontières), de manière totalement indépendante. Dans une vidéo diffusée sur le réseau social américain X, l'Elysée avait réagi lundi soir en déplorant le fait que « parler de lutte contre la désinformation suscite de la désinformation ».
Ce mardi matin, et malgré les explications de la présidence, le parti LR (Les Républicains), mené par Bruno Retailleau a lancé une pétition accusant le gouvernement de s'en prendre « à la liberté d'information et d'expression » sous couvert de « lutter contre les fake news ».
« Le véritable antidote au poison de la désinformation, c'est la liberté, qui confronte les points de vue et enrichit le débat » plaide le texte qui avait déjà recueilli plus de 10 000 signatures à la mi-journée.

Russie : la Douma ratifie un accord d'accès militaire avec l'Inde

La chambre basse du Parlement russe, la Douma, a ratifié mardi un accord intergouvernemental avec l'Inde portant sur l'envoi de personnel militaire, de navires et d'aéronefs sur leurs territoires respectifs. Le document précise les procédures applicables à l'envoi d'unités militaires, de bâtiments de la marine et d'avions militaires de la Russie vers l'Inde et inversement, ainsi que l'organisation du soutien logistique réciproque, selon le texte publié sur le site de la Douma.
Comme indiqué dans la note explicative, l'accord encadre non seulement le déploiement de personnel et d'équipements militaires, mais aussi leur soutien matériel. La procédure établie s'appliquera lors d'exercices conjoints, d'entraînements, de la fourniture d'aide humanitaire, d'opérations de secours en cas de catastrophe, ainsi que dans d'autres situations convenues par les deux parties. Le gouvernement souligne que la ratification de ce document simplifiera l'utilisation mutuelle de l'espace aérien entre les deux pays et permettra aux navires militaires russes et indiens d'accéder aux ports de l'un et de l'autre.
L'accord renforce également la coopération entre les deux États dans le domaine militaire.

Dix Afghans tués par des gardes-frontières iraniens

Au moins 10 ressortissants afghans ont été tués par des gardes-frontières iraniens, ont déclaré mardi des responsables afghans, selon la chaîne d'information afghane Tolo News, basée à Kaboul. Mohammad Nasim Badri, porte-parole du commandement de la sécurité de Farah, dans la province occidentale de Farah, a déclaré : « 10 habitants de cette province ont été abattus par des gardes-frontières iraniens la nuit dernière (lundi) alors qu'ils tentaient de franchir illégalement la frontière vers l'Iran. » Ces jeunes hommes « étaient entrés illégalement en territoire iranien par le point frontalier Mil 78 à la recherche de travail », a déclaré Badri, selon le rapport.
Aucune information n'a été immédiatement disponible du côté iranien.
Au cours de l'année écoulée, l'Iran a renvoyé des centaines de réfugiés afghans dont le pays et ravagé par la guerre.

Paris : trois sans-abri retrouvés morts en quelques jours

Trois personnes sans domicile fixe ont été retrouvées mortes dans les rues de Paris entre la fin de la semaine dernière et le lundi 1er décembre, selon le parquet de Paris.
Cité par Le Parisien, le parquet a indiqué avoir ouvert deux enquêtes pour rechercher les causes de ces décès et identifier les victimes. Deux des corps ont été retrouvés dans les IXe et Xe arrondissements, un troisième près de la gare Montparnasse.
Le premier drame s'est produit le 30 novembre, peu après 10 heures du matin, rue René Boulanger, dans le Xe arrondissement. Un homme d'une cinquantaine d'années, en situation de grande précarité, a été découvert inanimé sur la voie publique. Malgré l'intervention rapide des pompiers et du Samu, son décès a été prononcé à 10h50. Aucune pièce d'identité n'a été retrouvée sur lui. Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal, un certificat de décès avec obstacle médico-légal ayant été établi.
Le lendemain matin, un second sans-abri d'environ 50 ans a succombé à un malaise cardiaque boulevard Marguerite de Rochechouart, dans le IXe arrondissement. Là encore, les secours n'ont rien pu faire. Comme dans le cas précédent, aucun document d'identité n'a été retrouvé et un obstacle médico-légal a été notifié, selon Le Parisien.
Enfin, un troisième homme a été découvert mort dans une tente à proximité de la gare Montparnasse, en fin de semaine dernière. Aucun autre détail n'a été communiqué sur cette dernière victime.
Les commissariats des IXe et Xe arrondissements ont été chargés des investigations. Les causes exactes des décès restent à déterminer.
Ces drames s'inscrivent dans un contexte de plus en plus préoccupant. En 2024, 912 personnes sans domicile fixe sont mortes en France, selon le collectif Les Morts de la rue, cité par le quotidien français. C'est un record. L'espérance de vie moyenne de cette population atteint péniblement 47,7 ans, soit plus de trois décennies de moins que dans la population générale.
À Paris, les associations d'aide aux sans-abri alertent depuis plusieurs semaines sur l'insuffisance des dispositifs d'hébergement d'urgence, aggravée par l'arrivée du froid. Fin novembre, près de 200 personnes dormaient devant la mairie du XXe arrondissement, parmi lesquelles de nombreux enfants. L'association Utopia 56 dénonçait alors une saturation de ses capacités d'accueil.

La Turquie lance en 2026 des recherches de pétrole et de gaz naturel au Pakistan

Le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Alparslan Bayraktar, a annoncé hier, la signature d'accords permettant à la compagnie nationale « Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı » (TPAO) de mener dès 2026 des opérations d'exploration et de production d'hydrocarbures sur trois blocs offshore et deux blocs onshore au Pakistan.
Les accords ont été conclus à Islamabad à l'issue d'une série d'entretiens entre Bayraktar, le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, le ministre pakistanais du Pétrole Ali Pervaiz Malik et le ministre pakistanais de l'Électricité Sardar Awais Ahmad Khan Leghari.
Ces projets constituent « le premier résultat concret » de la coopération énergétique turco-pakistanaise renforcée depuis la visite du président Recep Tayyip Erdogan en février dernier.
Bayraktar a également révélé que des décisions ont été prises pour lancer rapidement des activités minières au Pakistan par les entreprises publiques turques dans la continuité des opérations menées par Ankara en Afrique et en Asie centrale.
Il s'agit de la troisième visite du ministre turc au Pakistan en quelques mois, témoignant de l'accélération de la coopération entre les deux pays dans les secteurs stratégiques de l'énergie et des ressources naturelles.

À Washington, un accord de paix attendu sous haute tension entre Kinshasa et Kigali

Les présidents de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda seront reçus jeudi 4 décembre à la Maison-Blanche pour signer « l'accord historique de paix » facilité fin juin par le président américain Donald Trump, a annoncé lundi Karoline Leavitt, porte-parole de l'exécutif américain. Cette rencontre, présentée par Washington comme une étape clé d'un processus diplomatique lancé il y a près de deux ans, doit également entériner le cadre d'intégration économique adopté début novembre. Des dirigeants de la sous-région, dont les présidents burundais Evariste Ndayishimiye et kényan William Ruto, sont attendus pour accompagner l'initiative. Les États-Unis, qui souhaitent stabiliser une zone cruciale pour les chaînes d'approvisionnement occidentales en cobalt, cuivre, lithium, or et tantale, affirment « travailler avec les deux parties » et envisagent de faciliter des investissements de plusieurs milliards de dollars si les engagements sont respectés. Malgré l'agenda fixé, les divergences restent profondes.
Depuis les annonces de septembre, aucun progrès notable n'a été observé sur le désarmement des FDLR (rebelles Hutus rwandais réfugiés en RDC depuis le génocide des Tutsis en 1994) ni sur le retrait des troupes rwandaises présumées présentes sur le territoire congolais en appui aux rebelles de l'AFC/M23.
À Kigali, le président Paul Kagame soutient que « les blocages ne viennent pas du Rwanda » et accuse Kinshasa d'avoir renié des séquencements actés lors des discussions de l'été. Il reproche aussi à Félix Tshisekedi « d'ajouter des conditions » et d'adopter une position fluctuante.
À Kinshasa, la position est inverse. Vendredi en Serbie, Félix Tshisekedi a insisté sur « le respect de la souveraineté nationale » et sur la nécessité de « rétablir la confiance » avant toute mise en œuvre des accords. Sa porte-parole, Tina Salama, a confirmé sa présence à Washington jeudi tout en rappelant que le respect de l'accord suppose « le retrait des troupes rwandaises ».
Sur le terrain, la situation reste inchangée. Le M23 contrôle toujours Goma, Bukavu ainsi que plusieurs axes stratégiques du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Kigali continue de nier tout soutien au mouvement, et dément le rapport d'experts de l'ONU publié en juillet affirmant que le Rwanda exercerait un « commandement et contrôle » sur la rébellion.
En parallèle, la médiation conduite au Qatar entre Kinshasa et le M23 a permis la signature d'une feuille de route préalable, sans avancée visible sur les lignes de front.
Les deux axes de médiation mêlent médiation interétatique et négociations politico-militaires.
La médiation parallèle menée au Qatar avec le M23 n'a produit que des avancées limitées.
Sur les huit axes convenus mi-novembre entre Kinshasa et les rebelles, seuls deux ont été mis en œuvre, les autres étant laborieux et portant notamment sur la libération des prisonniers, la surveillance du cessez-le-feu, l'accès humanitaire, la justice, la restauration de l'autorité de l'État et les arrangements sécuritaires.

VERS UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Le Président biélorusse à Alger pour une visite officielle

Le président de la République de Biélorussie, M. Alexandre Loukachenko, est arrivé, hier après-midi à Alger pour une visite officielle en Algérie. Le Président Loukachenko a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri.

Depuis plusieurs années, les relations entre l'Algérie et la Biélorussie s'inscrivent dans une dynamique de rapprochement économique et stratégique, portée par une volonté mutuelle de diversifier les échanges et d'approfondir les domaines de coopération. Au cœur de cette progression se situe un renforcement du cadre bilatéral, avec des mécanismes institutionnels facilitant les échanges commerciaux, les investissements et la collaboration technologique. Les deux pays partagent une vision convergente autour du développement industriel, de l'industrialisation locale et de l'intégration régionale, tout en tirant parti de leurs complémentarités en matière de ressources énergétiques, de matériel agricole, de technologies industrielles et de solutions logistiques.

Sur le plan commercial, les partenariats se renforcent par l'élargissement des secteurs couverts et l'amélioration des mécanismes d'accès au marché, notamment via des accords de coopération, des rencontres d'affaires et des missions économiques. L'investissement bilatéral est encouragé par des cadres incitatifs et des garanties permettant d'attirer des capitaux et d'instaurer des chaînes de valeur locales, favorisant la création d'emplois et le transfert de compétences. Par ailleurs, les échanges techniques et la formation professionnelle contribuent à relever les niveaux de productivité et à stimuler l'innovation technologique, tout en soutenant les projets d'infrastructure et les programmes de modernisation économique.

Cette trajectoire ascendante s'appuie sur une confiance croissante entre les acteurs publics et privés des deux pays, sur une meilleure compréhension des opportunités mutuelles et sur une approche pragmatique visant à réduire les obstacles et à accélérer les procédures d'investissement et de commerce. En somme, l'Algérie et la Biélorussie s'emploient à transformer leurs relations en un partenariat économique durable, source de prospérité partagée et de coopération stratégique plus large.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES ET ÉLARGISSEMENT DES PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION COMMERCIALE ET D'INVESTISSEMENT

Le Forum économique algéro-biélorusse, qui s'est tenu lundi à Alger, sous la supervision de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatifal et du ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et de la Régulation du commerce, Artur Karpovich, a permis d'examiner les moyens de renforcer les partenariats économiques entre les deux parties et de réaffirmer leur volonté d'élargir les perspectives de la coopération commerciale et d'investissement.

Dans son allocution, Abdellatif a expliqué que ce forum s'inscrit dans le cadre de « l'engagement de l'Algérie et de la Biélorussie à consacrer une vision stratégique pour l'approfondissement du partenariat économique, conformément à la dynamique politique croissante qui marque les relations bilatérales ».

La rencontre a été l'occasion d'examiner des processus pratiques permettant de développer le partenariat, d'explorer les opportunités d'investissement, d'échanger les expertises dans le cadre de la coopération bilatérale et de renforcer les projets communs dans les secteurs vitaux, en vue de promouvoir le développement économique et de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays, a-t-elle ajouté.

A cet égard, la ministre a affirmé « la pleine disponibilité du gouvernement algérien à accompagner toutes les initiatives d'investissement, à travers les mesures incitatives douanières et fiscales, la facilitation des procédures et la mise à disposition de fonciers industriels, garantissant ainsi le succès et l'accélération de la mise en œuvre de projets conjoints, mettant l'accent sur les avantages qu'offre le climat d'investissement en Algérie aux investisseurs étrangers, grâce aux profondes réformes économiques engagées par l'Algérie ces dernières années sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Elle a insisté sur la détermination de l'Algérie à poursuivre la diversification des partenariats économiques et à valoriser le potentiel disponible dans le cadre d'une coopération équilibrée et mutuellement bénéfique, ouvrant des perspectives prometteuses pour la coopération algéro-biélorusse, notamment dans les secteurs de l'industrie, l'agriculture, la mécanique, la numérisation et l'industrie pharmaceutique.

Dans ce cadre, la ministre considère ce forum comme une plateforme essentielle pour réévaluer le niveau des échanges commerciaux, qui n'ont pas dépassé 34,54 millions de dollars au cours des neuf (9) premiers mois de l'année 2025, afin de «les porter à un niveau reflétant la profondeur des excellentes relations politiques et historiques entre l'Algérie et la Biélorussie et le grand potentiel économique dont disposent les deux pays ».

De son côté, Karpovich a affirmé que le 2e Forum économique algéro-biélorusse revêt une importance particulière car il se tient dans « un cadre historique » marqué par la première visite officielle du président de la République de Biélorussie, Alexandre Grigorievitch Loukachenko, prévue en Algérie, une visite qui « ouvre une nouvelle page dans l'histoire de nos relations et offre de larges perspectives de coopération fructueuse entre nos deux pays ».

Il a souligné la symbolique de la tenue de ce forum à un moment où les deux pays célèbrent le 30e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, précisant que le forum vise à contribuer à la création d'une plateforme solide pour développer la coopération bilatérale et renforcer les relations commerciales.

« La coopération active entre les hommes d'affaires est la voie pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux, ajoutant que « consentir des efforts supplémentaires permettront aux deux parties d'exploiter les potentialités disponibles ». Il a insisté sur l'importance d'utiliser les outils fournis par la Commission mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique.

Il a, en outre, incité à renforcer la coopération entre les Chambres de commerce et d'industrie des deux pays, ce qui permet d'établir des contacts directs, d'échanger des expertises et d'élaborer des plans stratégiques à court et moyen termes, appelant à la participation aux événements et aux expositions dans les deux pays.

Le Forum a été ponctué par la signature de plusieurs accords de coopération et l'organisation de rencontres directes (B2B) entre les opérateurs économiques algériens et biélorusses.

RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LA PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, lundi, le ministre de la Santé de la Biélorussie, Alexander Khodjaev.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux ministres ont souligné la nécessité de trouver des mécanismes de complémentarité entre les deux pays et d'enregistrer en commun les médicaments, en vue de faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Biélorussie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties sont convenues d'intensifier les

rencontres et la concertation, en vue d'activer les différents dossiers de partenariat, ajoute la même source. ***Hamza B.***

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Eaux usées : épuration de 601 millions de mètres cubes par an

Les installations d'épuration des eaux usées dans différentes wilayas du pays traitent 601 millions de mètres cubes d'eaux usées par an, dont près d'un cinquième est réutilisé dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, a fait savoir la semaine dernière , le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Lors d'une séance d'audition devant la Commission Habitat, équipement, hydraulique et aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Derbal a précisé que l'Algérie dispose de 234 systèmes d'épuration, d'une capacité théorique totale de 1,1 milliard de mètres cubes par an, 601 millions de mètres cubes étant actuellement traités chaque année.

Selon le ministre, 19 % de ce volume sont utilisés dans l'agriculture et l'industrie, un taux "en augmentation continue", d'autant plus que le secteur a entamé la mise en œuvre d'un nouveau programme national de réutilisation des eaux épurées dans divers domaines, "à la faveur de la dynamique et du rythme accéléré que connaît l'économie nationale".

Ce programme comprend la réalisation de nouveaux systèmes d'épuration ainsi que la réhabilitation des systèmes actuellement exploités et leur équipement en techniques de traitement tertiaire, ce qui permet un traitement des eaux usées à un niveau élevé et une réutilisation sans restrictions dans toutes les cultures agricoles, "à même de contribuer à économiser les ressources hydriques conventionnelles et à les orienter vers l'alimentation en eau potable".

Le ministre a également évoqué les eaux souterraines, soulignant l'existence de 280.000 forages au niveau national destinés à divers usages (eau potable, agriculture et industrie), susceptibles de compenser le déficit enregistré dans les eaux de surface. Cependant, "l'exploitation intensive de cette ressource sensible peut affecter à sa durabilité".

Ainsi, le secteur s'oriente vers des projets structurants et stratégiques visant la valorisation des ressources hydriques non conventionnelles, portant principalement sur l'épuration des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer. A ce propos, le ministre a affirmé que les stations de dessalement réalisées ont permis de porter la part de l'eau dessalée destinée à la consommation à 33%, contre seulement 20% en 2024, prévoyant que ce taux devrait atteindre 42% dans les prochains mois.

Et d'ajouter que la réalisation des projets programmés dans ce domaine permettra d'atteindre 60% à l'horizon 2030.

Par ailleurs, la stratégie du secteur repose sur la réalisation de grands projets de transfert et d'interconnexion entre barrages, afin de créer un équilibre entre les régions en matière d'approvisionnement en eau, des zones les plus pourvues vers les zones les moins dotées, selon le ministre.

Dans ce sillage, il a relevé la concrétisation de plusieurs projets, dont le grand transfert In Salah-Tamanrasset sur 750 km, ainsi que les transferts de Boussir 1 et Guetrani dans la wilaya de Béchar, qui ont permis de résoudre le problème de pénurie d'eau dans cette wilaya.

Il a également cité le transfert des eaux du barrage de Beni Haroun vers six (6) wilayas de l'est du pays, notamment via les systèmes d'irrigation d'Ourkis et de Koudiet Lamdaouar.

M. Derbal a également évoqué l'enregistrement d'un important projet pour résoudre le problème du manque d'eau dans la ville de Tin Zaouatine, consistant en le transfert des eaux depuis Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, vers la commune de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In-Guezzam, sur une distance de 260 km, le lancement des travaux étant prévu pour le premier semestre de l'année 2026.

Le ministre a affirmé que la loi de finances 2026 prévoit des projets majeurs dans ce domaine, notamment le projet d'interconnexion du système de dessalement de l'eau de mer de la station Cap Djinet 2 au système du transfert des eaux du barrage de Kouidat Acerdoune, ce qui renforcera l'alimentation des wilayas approvisionnées par ce barrage, à savoir Bouira, M'sila ,Tizi-Ouzou et Médéa, ainsi que le projet de transfert des eaux de l'Oued El Bared vers le barrage de Tilesdit, en vue de renforcer ses réserves, au profit des habitants des wilayas de Bouira , M'sila, Bordj Bou-Arreridj, outre la réalisation du projet d'interconnexion de ce système à la station de dessalement d'eau de Béjaïa.

R.N.

AADL 3

13.050 logements du programme mis en chantier

13.050 logements du programme AADL 3 sont mis en chantier à travers le pays. D'autres projets seront lancés prochainement dans plusieurs wilayas pour répondre à la demande.

Le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a donné, hier, à Médéa, le coup d'envoi du projet de construction de 1.400 logements de type location-vente à travers trois communes.

Accompagné du wali, Djillali Doumi, le directeur général de l'agence a procédé à la pose de la 1ere pierre du projet de réalisation de 600 logements de type location-vente, sur un site situé dans le quartier de Batti, à la périphérie sud de Médéa. 2 autres sites, l'un situé dans la commune de Berrouaghia et abritant 500 logements, et l'autre situé dans la commune de Beni-Slimane et accueillant 300 logements, ont été inscrits à l'indicatif du secteur de l'habitat de la wilaya de Médéa au titre du programme AADL3, selon les explications fournies sur place par les responsables du secteur.

En marge de cette cérémonie, Guemdani a indiqué qu'avec le lancement, hier, de ce quota de 1.400 logements, le nombre d'unités mis en chantier à l'échelle nationale dans le cadre du programme AADL3 atteignait 13.050 logements, assurant que les projets supplémentaires seront lancés bientôt au niveau d'autres wilayas. Guemdani a mentionné les améliorations apportées aux façades des nouveaux projets AADL 3 ainsi que l'attention particulière accordée à la sécurité des constructions, avec l'application stricte des normes parasismiques lors de la phase de réalisation de ces logements. Les logements qui seront construits dans la cadre du programme AADL 3 seront équipés d'un système de chauffage central afin de garantir davantage de confort aux bénéficiaires. Les chantiers lancés en réalisation

feront l'objet, a-t-il affirmé, d'un suivi « permanent et rigoureux » afin de garantir la qualité des logements et le respect des délais contractuels.

Hamza B.

ALLIANCE ASSURANCES

Lancement d'une Opération Sur Titre (OST)

En présence des principaux acteurs financiers du pays, Alliance Assurances a officiellement inauguré, hier, au siège de la Bourse d'Alger, son Opération Sur Titre (OST). Cette initiative, menée en partenariat avec la Bourse d'Alger, la Banque de Développement Local (BDL) et Société Générale Algérie (SGA), s'inscrit dans le cadre d'une restructuration du capital et d'une stratégie de modernisation ambitieuse.

L'OST fait écho à l'augmentation du capital social annoncée le 5 juin 2025 à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGEX). Cette opération, matérialisée par l'intégration de 1 764 571 420 DZD, porte désormais le capital social à 5 293 713 880 DZD, avec une perspective de 12 milliards DZD à horizon 2028-2029. Une démonstration claire de la solidité financière d'Alliance Assurances et de sa confiance dans le marché algérien, malgré les turbulences qui traversent le secteur.

L'émission de 4 643 609 actions nouvelles, attribuées gratuitement aux actionnaires selon une parité d'une action nouvelle pour deux actions détenues, génère des rompus. Les détenteurs dont le portefeuille devient impair se voient invités à céder ces rompus ou à acquérir les droits manquants afin d'atteindre la parité de conversion retenue. L'OST, dont la période de négociation des droits s'étend sur deux mois, a démarré le 2 décembre 2025. Les intermédiaires en opérations de bourse habilités pour cette phase incluent BNA, BEA, BADR, CPA, CNEP, BDL, SGA, Tell Markets, El Salam Bank, Invest Market SPA et Al Baraka Bank.

À l'issue de cette période, les rompus encore en circulation seront transformés en actions puis vendus en bourse selon les conditions du marché. Le produit net de cette cession sera redistribué, à due proportion, aux détenteurs de rompus.

Sur le plan boursier, le cours du titre a été ajusté conformément au règlement COSOB, passant de 450 DA à 300 DA ex-droit attribuable (EDA). Malgré ce reflux apparent, l'action bénéficie d'une forte demande et suscite un intérêt soutenu sur le marché, avec une tendance à la hausse sur le long terme. Concrètement, chaque détenteur de deux actions obtient une action gratuite, renforçant la fidélité des actionnaires et la valeur du portefeuille.

Parallèlement à cette opération, Alliance Assurances met en avant son identité « 20 ans de confiance : cap sur l'avenir, cap sur le digital ». La compagnie poursuit son investissement dans la digitalisation et l'innovation, avec le lancement récent de trois applications mobiles — MyAlliance, CARGO et OSTOLI — destinées à fluidifier la relation client-assureur, améliorer la traçabilité et renforcer la sécurité des transactions.

Le groupe pousse aussi sa révolution numérique dans les services financiers: une feuille de route visant à démocratiser le m-paiement dès 2026, avec l'interopérabilité des paiements électroniques sur mobile, afin d'offrir plus de rapidité et de commodité à la clientèle.

Sur le plan structurel, Alliance Assurances prépare la finalisation de son nouveau siège social, implanté à Bab Ezzouar, au cœur du quartier d'affaires. D'une superficie d'environ 20 000 m², l'investissement dépassera les 4 milliards de dinars algériens. L'inauguration est envisagée entre fin 2026 et début 2027, selon les responsables du groupe, comme une étape historique: le premier siège social d'une compagnie d'assurances privée en Algérie répondant à des standards internationaux.

Au-delà des chiffres et des projets, cette OST symbolise une volonté stratégique: consolider le capital, dynamiser la gouvernance et accélérer la modernisation pour rester compétitif dans un environnement financier en mutation, tout en répondant aux orientations des Hautes Autorités et à la dynamique économique du pays. Pour les actionnaires, c'est aussi une promesse de croissance et de transparence, dans un secteur en quête de crédibilité et d'innovation.

H.B .

TRAITEMENT DU MINERAI DE FER ET MODERNISATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Convention pour le développement de techniques à la Mine de Gara Djebilet

La Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), filiale du groupe Sonarem, a signé une convention-cadre avec le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), visant à développer des techniques locales de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et à moderniser les systèmes de production selon les normes internationales, indique mardi un communiqué du groupe public.

La convention a été signée en marge des travaux du 1er Atelier scientifique national sur les techniques de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet, qui ont débuté lundi à Annaba.

Cette nouvelle collaboration tend à développer des techniques locales pour le traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et à moderniser les systèmes de production afin de répondre aux normes internationales, permettant ainsi de doter l'industrie nationale de ressources technologiques avancées et de renforcer sa compétitivité, précise le communiqué.

Dans son allocution, à cette occasion, le représentant du Directeur général de Sonarem, Fethi Filali, a précisé que la mine de Gara Djebilet "dépasse la dimension économique classique" car "il s'agit d'une ressource stratégique contribuant à la construction d'une industrie nationale du fer avancée", insistant sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les capacités de la recherche scientifique et les exigences de l'industrie pour réaliser un progrès qualitatif dans les techniques de traitement du minerai de Gara Djebilet.

L'atelier a connu la participation de représentants des secteurs de l'enseignement supérieur et de l'industrie, d'experts, de chercheurs et des représentants d'entreprises industrielles et minières. Les intervenants ont présenté un exposé sur le projet de développement et de valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet, soulignant son rôle dans le renforcement de la position industrielle et économique de l'Algérie, à travers l'innovation, l'efficacité et l'investissement dans des technologies avancées renforçant sa compétitivité à l'international.

Les travaux de l'atelier se poursuivent mardi avec des interventions techniques et des discussions scientifiques visant à approfondir la recherche et à élargir les perspectives de collaboration entre les secteurs scientifique et industriel, conclut le communiqué de Sonarem.

H. B.

OMAN AGROFOOD 2025

Grand engouement pour les produits algériens

Le stand algérien au Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025) qui s'est ouvert, hier lundi au Centre des congrès et d'expositions de Mascate (Oman), a connu un grand engouement des visiteurs et des opérateurs économiques omanais et étrangers pour les produits algériens, dont ils ont valorisé la qualité et la compétitivité.

Le stand algérien a connu une forte affluence, «ce qui dénote la croissance de l'intérêt pour l'offre nationale et sa capacité à se positionner sur les marchés régionaux», lit-on dans un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

L'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur à cette manifestation à laquelle prennent part 18 entreprises algériennes activant dans plusieurs secteurs vitaux, comme les produits agricoles, les techniques d'irrigation, les techniques agricoles, les aliments et les produits alimentaires, le conditionnement, l'emballage et la chaine de froid, précise la même source.

Les travaux de cette 7e édition du Salon Oman AgroFood 2025 se sont ouverts, lundi matin, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, accompagné du ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau, Saoud Al-Habsi, et du Secrétaire général du Conseil des ministres omanais, Cheikh Ben Mohammed Al Harthy.

«Cette participation intervient, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans le cadre du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés du Golfe et l'ouverture de nouvelles perspectives aux entreprises nationales pour intégrer des marchés prometteurs, conformément à la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures», conclut le communiqué.

R.N.

LE MARCHÉ NOIR DES ALIMENTS DE BÉTAIL DANS LE VISEUR DES AUTORITÉS

Des mesures prises pour maîtriser les prix des viandes rouges

A l'approche du mois sacré de Ramadhan, les responsables algériens prennent, d'ores et déjà, des mesures afin de garder la stabilité des prix dans la filière de l'élevage de bétail. Ainsi et pour contrer la hausse des prix du poulet, les responsables concernés prennent plusieurs mesures, comme mettre en place des mécanismes proactifs pour anticiper les périodes de forte demande, réglementer l'exportation de poussins, revoir les frais de douane à l'importation, etc.

En résumé : organiser plus rationnellement le secteur, basé sur des données fiables, et à une régulation transparente pour protéger, à la fois les consommateurs et les éleveurs, en stoppant ces augmentations des prix dans le marché informel, plus connu par « le marché noir ». Et l'une des données les plus importantes est : ce prix fixé par quintal.

Et justement, dans cet ordre d'idées, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche vient d'annoncer dans un communiqué, une série de nouvelles mesures visant à soutenir cette filière de l'élevage de bétail et ce, dans la perspective de réduire les coûts de production des viandes rouges.

C'est ainsi donc, que ces mesures prévoient la mise à disposition de l'orge tout au long de l'année au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une commercialisation au prix compétitif fixé à 3900 DA le quintal.

L'objectif étant bien évidemment, de «mettre un terme à la spéculation illicite ayant entraîné une hausse importante et injustifiée des prix, atteignant dans certains cas plus de 5000 DA/quintal», précise le communiqué.

Encore faut-il aussi, noter, que dans ce même cadre, le ministère a également décidé de maintenir le prix subventionné de l'orge (destiné uniquement aux femelles reproductrices) à 2500 DA le quintal à travers toutes les CCLS, et ce, pour «préserver le cheptel national, et soutenir les éleveurs à étendre leurs troupeaux et à améliorer la qualité de la production animale», ajoute la même source. Par ailleurs, et c'est encore mieux : de nouvelles mesures seront adoptées par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) pour fournir, au niveau de ses unités de production, un aliment à base de son, de maïs et de soja, à des prix «compétitifs» de 3150 DA le quintal pour les ovins et de 3300 DA/quintal pour l'engraissement des bovins, permettant ainsi aux éleveurs d'accéder à des aliments équilibrés et de qualité garantie.

Dans le même contexte, de nouvelles mesures réglementaires ont été prises concernant le son, en assurant sa disponibilité au prix de 1800 DA le quintal au profit de tous les éleveurs auprès des minoteries, afin d'assurer la stabilité du marché et l'approvisionnement de ce produit essentiel à la composition des aliments pour bétail, relève la même source. Il est d'ailleurs très important de souligner que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a décidé la mise en œuvre de ces mesures qui «fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus par les services du ministère afin d'en assurer l'efficacité et la réalisation des objectifs fixés». Là, le ministère a réaffirmé son engagement à poursuivre le travail en collaboration avec tous les acteurs du secteur pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et valoriser les ressources animales nationales.

Enfin, il est utile de savoir que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie visant à soutenir et à développer la filière de l'élevage et à renforcer la production des viandes rouges, notamment après la rencontre nationale qui a regroupé le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec les représentants de la filière des viandes rouges et les éleveurs, ainsi que la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), et qui a conclu à la nécessité de réguler les prix des aliments pour bétail et d'en assurer la disponibilité continue afin de préserver cette filière stratégique.

Saïd Ben

DANS UN MARCHÉ INTERNATIONAL MITIGÉ

L'OPEP+ opte pour la stabilité de sa production de pétrole

Les prix du pétrole ont augmenté hier, alors que les opérateurs du marché évaluent les risques liés aux attaques ukrainiennes par drones visant des sites énergétiques en Russie, ainsi que la montée des tensions entre les États-Unis et le Venezuela.

À 08h50 (heure locale), les contrats à terme pour le brut américain West Texas Intermediate (WTI), livrable en janvier, ont progressé de 0,35 %, atteignant 59,53 dollars le baril.

De leur côté, les contrats à terme du Brent, référence internationale pour les livraisons de février, ont enregistré une hausse de 0,25 %, s'établissant à 63,33 dollars le baril. Les deux références avaient déjà gagné plus de 1 % la veille, lundi, le WTI s'approchant alors de son plus haut niveau en deux semaines. L'OPEP+ a confirmé qu'elle maintiendrait sa production de pétrole inchangée pour le premier trimestre 2026, conformément aux attentes du marché dans un contexte de craintes de surproduction.

Le groupe a approuvé un nouveau mécanisme de réévaluation des capacités de production durables maximales des pays membres, qui devra être achevé d'ici septembre 2026. Cette décision témoigne d'une approche prudente en matière de stabilité du marché, tout en préparant le terrain pour des négociations de quotas potentiellement conflictuelles pour 2027. Lors de sa réunion de dimanche, l'OPEP+ a réaffirmé sa décision de maintenir sa production pétrolière inchangée pour le premier trimestre 2026 et a officiellement approuvé un processus longuement débattu visant à réévaluer les capacités de production des pays membres en vue de l'établissement de futurs quotas. Cette décision est conforme aux attentes des délégués, qui avaient indiqué que le groupe suspendrait toute nouvelle augmentation de l'offre face aux craintes d'une surabondance potentielle.

L'élément le plus significatif de cette déclaration concerne les futures références de production. S'appuyant sur le mandat établi lors de la 39e réunion, l'OPEP+ a annoncé avoir approuvé un nouveau mécanisme d'évaluation de la capacité de production durable maximale de chaque pays participant. Ces évaluations, qui se dérouleront sur la majeure partie de l'année 2026, serviront de référence pour les quotas de production de 2027. Ce mécanisme est au cœur des débats internes depuis plusieurs années, notamment parmi les membres comme les Émirats arabes unis, qui estiment que l'augmentation de leur capacité n'est pas suffisamment prise en compte dans les références actuelles.

Ce mécanisme concernera 19 des 22 membres du groupe, avec des dispositions particulières pour les producteurs sanctionnés, et sera mis en œuvre entre janvier et septembre 2026. Commentant ce mécanisme, le ministre saoudien de l'Énergie a déclaré : « Je tiens avant tout à la transparence, et il est essentiel que le monde sache ce qui reste et agisse en conséquence… La transparence nous permet à tous de remettre les choses en perspective. »

La réaction du marché à la réunion a été modérée mais positive, les prix du pétrole étant en hausse en début de séance asiatique. Au moment de la rédaction de cet article, le Brent progressait de 1,22 % à 63,14 dollars le baril, tandis que le West Texas Intermediate gagnait 1,25 % pour clôturer à 59,28 dollars. Les opérateurs anticipaient majoritairement une décision de maintien du statu quo, et cette légère hausse reflétait le soulagement de voir que le groupe n'injectait pas de nouveaux barils sur un marché qui, selon les analystes, présente des signes croissants de surproduction.

En maintenant ses niveaux de production inchangés, l'OPEP+ signale sa réticence à augmenter sa production alors même que les analystes mettent en garde à plusieurs reprises contre une surabondance imminente. Le groupe a déjà rétabli environ 2,9 millions de barils par jour de production depuis avril 2025, mais maintient des réductions de production d'environ 3,24 millions de barils par jour. Ces réductions comprennent 1,24 million de barils par jour de réductions volontaires et 2 millions de barils par jour de réductions de base en vigueur depuis 2022.

Le maintien de sa politique de production et l'adoption d'un cadre pour la fixation des quotas futurs témoignent de la volonté du groupe de réduire la volatilité. Le nouveau mécanisme d'évaluation des capacités, en particulier, façonnera le paysage politique au sein de l'OPEP+ au cours de l'année à venir, alors que les pays se préparent à des négociations délicates concernant les niveaux de référence pour 2027. Le retrait de l'Angola du groupe en 2024, en raison de son quota non respecté, rappelle que la mauvaise gestion de ce processus peut engendrer des conséquences importantes.

Ammar Zitouni

BORDJ BOU-ARRERIDJ :

D'une économie agraire à une économie agro-industrielle

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj Kamel Nouicer a présidé jeudi 20 novembre 2025 une réunion élargie du Comité de wilaya chargé du suivi des projets d'investissement et de l'assainissement du foncier industriel. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les avancées majeures réalisées par la wilaya en matière d'économie, d'investissement, de planification et de développement ainsi que les enjeux, défis et perspectives redessinant la carte industrielle de la wilaya sous l'impulsion du programme présidentiel dans son volet de relance économique et d'investissement diversifié. Cette réunion élargie à tous les partenaires et acteurs dans ce domaine a été l'occasion de dresser un diagnostic sans complaisance de l'état d'avancement des projets, chantiers, l'examen des contraintes relevées et la prise de mesures à même d'accélérer le rythme des réalisations dans une optique de relance industrielle et d'investissement durable et par conséquent la poursuite des performances économiques et sociales en registrées depuis 2022. S'agissant de la libération des projets bloqués, les entraves techniques et administratives qui freinaient certains dossiers ont été levées à l'issue de la réunion. Il s'agit de l'octroi de cinq autorisations exceptionnelles d'exploitation: deux stations de service, une unité de fabrication de pièces de rechange automobiles, une unité de produits de nettoyage et de blanchiment, une unité dédiée aux appareils électroménagers légers. Une décision visant à insuffler un nouvel élan au tissu économique local. Par ailleurs, le Comité a traité quatre dossiers relatifs à des projets dont les détenteurs ont sollicité le changement d'activité et de dénomination: la fabrication de pneus, la production de mobilier en divers matériaux, la transformation du plastique et les matériaux d'emballage, la fabrication et le stockage de pièces et mécaniques. Cette flexibilité qui intervient en application des articles 24 et 25 de la loi 17-23 du 15 novembre 2023 vise à redonner vie aux projets longtemps restés en suspens et à mieux répondre aux besoins du marché. Dans le cadre la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), il a été relevé des avancées notables dans 9 projets structurants, notamment dans l'obtention des contrats de concession et d'urbanisme et dont leur phase de réalisation a été déjà entamée au niveau des zones industrielles de Belaïd Abdeslam (Rass El-Oued) et Abdelmadjid Aouchiche (El-Hammadia). C'est dire que la wilaya de Bordj Bou-Arreridj enregistre un climat d'investissement en nette progression renforçant une dynamique rentable de croissance, de développement humain et de développement d'infrastructures stratégiques, notamment les infrastructures numériques, industrielles, agricoles et de service, l'accroissement de la productivité locale et de la compétitivité globale de l'économie locale par l'innovation. On note par chiffres les réalisation enregistrées depuis 2022. La wilaya a enregistré 140 autorisations exceptionnelles de création et d'exploitation, 90 décisions d'attribution dont 40 en 2025, 173 contrats de concession, avant et après l'adoption de la plateforme numérique de l'AAPI. Ces données mettent en lumière un changement radical dans la gestion et le suivi des dossiers d'investissement et une réduction sensible des lenteurs administratives. Force est de constater que la wilaya de Bordj Bou-Arreridj s'affirme de plus en plus comme une région en pleine transformation guidée par une feuille de route et u:ne politique d'investissement résolue, une gouvernances modernisée et une ambition industrielle à la hauteur des enjeux économiques et sociaux du pays; Ce parcours de développement croissant a transformé l'économie de la région des Bibans d'une économie agraire à l'une des plus importance économie locale agro-industrielle du pays, elle connaît des évolutions plus rapides à travers ses zones industrielles et d'activités dans un esprit de politique cohérente.

Ahmed Saber

EL-MEGHAÏER :

Derbal met en service plusieurs installations hydrauliques

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en service un château d'eau de 2.000 M3 et une station de pompage d'eau potable, localisés dans la commune de Djamaa (40 km sud d'El-Meghaïer). Sur site, le ministre a mis l'accent sur la livraison des projets dans leurs délais, pour permettre l'inscription de nouvelles opérations, selon les potentialités qu'offre la wilaya en termes d'investissement. Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de stockage afin de contribuer à une gestion autonome, améliorer la qualité de l'eau potable et par conséquent, le service public assuré à une population de 9.300 âmes, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. M. Derbal a lancé également une campagne d'envergure de réparation des fuites sur le réseau d'eau potable, avec le concours des unités de l'Algérienne des eaux (ADE) des wilayas d'El-Meghaier, Touggourt et El-Oued. Il a aussi lancé une campagne de curage préventif du réseau d'assainissement, avec la participation de l'Office national d'assainissement (ONA) des wilayas d'El-Meghaier, Biskra, El-Oued, Ouled Djellal et Touggourt. Poursuivant sa visite de terrain, M. Derbal a procédé, au nouveau pôle urbain de la commune de Djamaâ, à la mise en service de la principale station de pompage des eaux usées, où il a mis l'accent sur l'aménagement des stations de relevage relevant de l'ONA d'El-Meghaier, sur la base d'un programme à établir dans un délai de deux mois. Inspectant la station de déminéralisation de l'eau de la commune de Djamaâ, d'une capacité de 12.000 m3/j, le ministre a insisté sur l'amélioration de son rendement à sa pleine capacité. M. Derbal a, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, supervisé la signature d'une convention de transfert de la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune de Sidi-Khelil aux unités de l'ADE et de l'ONA d'El-Meghaier, avant de visiter la station de déminéralisation de la commune d'El-Meghaier, d'une capacité de traitement de 14.000 M3/j et d'une production de 7.000 m3/j.

TISSEMSILT :

Sayoud salue l'avancement des projets du programme complémentaire de développement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a salué, à Tissemsilt, l'avancement des projets inscrits dans le programme complémentaire de développement accordé à la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya aux côtés du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, que ce programme "a permis de sortir la wilaya de son isolement et de renforcer sa dynamique de développement". A cette occasion, M. Sayoud a adressé ses remerciements aux responsables des secteurs chargés de la réalisation des différents projets inscrits dans ce programme, qui "permettra à la wilaya d'accéder au rang des grandes wilayas du pays". Par ailleurs, le ministre a annoncé que la wilaya bénéficiera de nouveaux projets d'aménagement urbain au niveau des quartiers résidentiels, afin de leur donner un aspect esthétique à la hauteur de la région. Dans l'après-midi, la visite des deux ministres a inclus, dans la commune d'El Ayoune, l'inspection du projet de réalisation d'une zone d'activités pour microentreprises dans la localité d'El-Kettar, ainsi que l'inauguration d'un centre de proximité de stockage des céréales dans la région de Selmana, où M. Sayoud a souligné que ce projet constitue un apport qualitatif aux capacités de stockage de la wilaya. Les deux ministres ont également supervisé la mise en service du dédoublement de la RN120, reliant la commune d'El Ayoune à la wilaya de Djelfa sur 22 km, ainsi que l'inspection du projet de dédoublement de la RN127, reliant El Ayoune à l'autoroute Nord–Sud sur 73 km, avec la réalisation d'un échangeur dans la commune de Ksar El Boukhari (wilaya de Médéa). Ces deux projets s'inscrivent également dans le cadre du programme complémentaire de développement.

BATNA :

Hidaoui appelle les industriels et les économistes à créer des fonds pour projets innovants et les start-up

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé depuis Batna, les industriels et les économistes à "créer des fonds spéciaux pour soutenir les projets innovants et les start-up de jeunes". Le ministre a précisé, lors de l'ouverture, à l'Université de Batna-1, d'un séminaire national sur le thème "Renforcement des perspectives de coopération entre les universités et le monde industriel - vers des applications scientifiques", que ces fonds seraient dédiés à de nombreuses activités et initiatives, ainsi qu'à des projets initiés par des jeunes. Il a souligné, dans ce contexte, que le soutien aux projets émergents, dans tous les pays du monde qui ont adopté ce système, est assuré par les entreprises constituant le tissu industriel public et privé. M. Hidaoui a insisté, à cette occasion, sur l'importance de cette rencontre organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, pour servir "d'espace de dialogue et de réflexion stratégique entre les jeunes universitaires, les industriels et les acteurs économiques afin d'encourager des partenariats scientifiques et économiques aptes à soutenir les start-up et les idées innovantes, et déboucher sur des solutions concrètes au service de l'économie nationale". Le ministre a également évoqué les efforts déployés par l'Etat algérien dans ce domaine pour créer un environnement national qui puisse encadrer la soif d'innover des jeunes et investir dans leurs capacités créatives afin qu'ils contribuent à la construction d'une économie nationale forte, à même de générer davantage d'emplois, tout en instaurant une nouvelle culture dans le milieu universitaire, fondée sur le soutien à l'innovation et l'économie de la connaissance, et en apportant tout le soutien nécessaire aux espaces qui permettent aux jeunes d'être plus innovants et productifs dans différents domaines de la connaissance.

BÉJAÏA :

L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt atteint sa pleine capacité

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, l'entrée en exploitation, à pleine capacité de production, de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, avec une capacité de 300.000 mètres cubes par jour. Cette étape intervient après l'achèvement de l'ensemble des protocoles techniques établis depuis la mise en service initiale de l'usine en juin 2025, ajoute le communiqué. Les opérations de montée progressive en puissance ont été menées avec rigueur et précision, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine, notamment celles relatives à la sécurité et à l'efficacité des équipements. L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, fait partie des cinq usines inscrites dans le premier programme national complémentaire lancé en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à répondre aux besoins des citoyens en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique du pays, rappelle le communiqué. L'usine de Tighremt contribuera à la satisfaction des besoins en eau portable de la population de la wilaya de Béjaïa, ainsi qu'à celle des wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou-Arréridj. A travers cette importante réalisation, Sonatrach, via sa filiale Algerian Desalination Company, réaffirme "son engagement constant à contribuer efficacement à la durabilité des ressources en eau, marquant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de projets soutenant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de défis climatiques et de conditions environnementales prévalant aux niveaux régional et international", selon la même source.

ACCORD UE-MAROC:

Le Front Polisario annonce déposer un recours

Le conseiller spécial du président de la République sahraouie chargé des ressources naturelles et des questions juridiques connexes, Abi Bouchraya Bachir, a annoncé que le Front Polisario, seul et légitime représentant du peuple sahraoui, déposera un nouveau recours avant la fin de l'année devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant l'accord récemment conclu entre le Maroc et l'Union européenne (UE), notamment les accords commerciaux et de pêche, a rapporté, hier, l'agence de presse sahraouie SPS.

Ce recours vise à contester le dernier accord conclu entre le Maroc et l'Union européenne, notamment sur les volets commerciaux et de la pêche. Lors d'une conférence de presse, Oubi Bouchraya Bachir a dénoncé la classification des produits issus du Sahara occidental comme «marocains», une décision qualifiée de «violation flagrante» des jugements émis par la Cour de justice européenne. (CJUE) Le responsable sahraoui a fermement rejeté tous les accords entre le Maroc et l'UE portant sur le Sahara occidental, y compris ceux liés à l'agriculture et à la pêche. Ainsi, le Front Polisario déposera un nouveau recours contre cet accord en décembre devant la Cour de justice de l'Union européenne», critiquant vivement la classification controversée des produits sahraouis comme «marocains», en violation flagrante de la jurisprudence européenne, a déclaré le responsable sahraoui dans un communiqué cité par la même source. Bachir a également exprimé le rejet «ferme» par le Front Polisario de tous les accords conclus entre les 2 parties concernant le Sahara occidental, y compris les accords agricoles et de pêche.

Il a rappelé que la majorité des députés européens avaient initialement refusé une législation sur l'étiquetage des produits du Sahara occidental, mais que la décision a finalement été bloquée à une voix près.

Oubi Bouchraya Bachir a souligné l'illégitimité de l'accord en raison de la reconnaissance par la Cour de justice européenne de la distinction territoriale entre le Sahara occidental et le Maroc. Face au refus marocain de la mention «Sahara occidental», les négociateurs ont proposé de nouvelles appellations concernant les villes occupées de Dakhla et Laâyoune, mais ces désignations ne respectent pas le droit commercial européen qui exige l'indication du pays d'origine.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Bachir a fait remarquer que, le terme Sahara occidental étant inacceptable pour l'occupant marocain, les négociateurs ont proposé d'adopter 2 nouveaux noms pour les régions occupées de Dakhla et de Laâyoune. Or, ces noms sont incompatibles avec le droit commercial européen, qui exige la mention du pays d'origine. Bachir a insisté sur l'absence de consentement du peuple sahraoui à cet accord et sur l'illégalité de justifier ce manque de consentement par les prétendus bénéfices que la population locale tirerait du développement économique. Il a réaffirmé que suite à l'arrêt de la CJUE de 2024, il existe un cadre juridique solide pour empêcher toute exploitation des ressources du Sahara occidental : produits agricoles et marins, énergie, tourisme, phosphates, etc. Il a affirmé que le Front Polisario continuera d'utiliser ce cadre juridique contre les entreprises impliquées dans cette colonisation économique. Selon lui, la société civile pourrait également apporter son aide à cet égard, citant les manifestations organisées mercredi dernier dans le sud de la France contre l'importation illégale de tomates-cerises.

AU SUJET DE L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS IMPORTÉS DU SAHARA OCCIDENTAL

La présidente des associations espagnoles de solidarité avec le peuple sahraoui, Maite Isla, affirme, pour sa part, que le récent accord commercial entre l'Union européenne et le Maroc concernant l'étiquetage des produits importés du Sahara occidental occupé ; perpétue et soutient économiquement l'occupation. À cet effet, elle appelle les autorités espagnoles à cesser leur soutien à cet accord. Dans une lettre adressée au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et relayée par l'agence de presse sahraouie SPS, Mme Isla a exprimé son «rejet catégorique» de la position du parti soutenant l'accord UE-Maroc sur l'étiquetage des produits provenant des territoires occupés du Sahara occidental, position exprimée lors du vote au Parlement européen. Elle a ajouté que «cinq décennies se sont écoulées de puis l'occupation marocaine du Sahara occidental, qui, outre son caractère militaire, constitue une colonisation démographique et économique», soulignant que cette occupation n'aurait pas pu se poursuivre sans la coopération de l'Union européenne. Isla a constaté, dans cet écrit, que malgré les arrêts de la CJUE, rendus en octobre 2024, qui ont clairement établi le statut «distinct et séparé» du Sahara occidental par rapport au Maroc, les institutions européennes «continuent de chercher des mécanismes pour intervenir sur le territoire sans le consentement du peuple sahraoui». Elle a vivement critiqué le gouverne ment espagnol pour son soutien à l'occupation marocaine du Sahara occidental, le plaçant ainsi en violation du droit international, et pour son désengagement du secteur agricole espagnol, les accords conclus avec le Maroc «imposant une concurrence déloyale à l'agriculture espagnole».

LIBYE :

Le PNUD lance un laboratoire d'innovation pour la justice destiné aux jeunes

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Libye a conclu une formation de deux jours visant à doter les jeunes libyens de nouveaux outils pour innover dans le secteur de la justice et renforcer l'État de droit. Cet événement, organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, a réuni plus de 40 jeunes, hommes et femmes, venus de tout le pays sous la bannière : « Diwan Al-Shabab : Laboratoire d'innovation pour la jeunesse au service de la justice, de l'état de droit et de l'accès à la justice ». Le programme a proposé aux participants des simulations interactives, des discussions animées par des jeunes et des exercices pratiques visant à approfondir leur compréhension des droits juridiques, des mécanismes d'aide juridictionnelle et du rôle des institutions judiciaires. Tout au long de l'atelier, les participants ont élaboré des idées d'initiatives communautaires pour renforcer la responsabilité, l'inclusion et l'engagement civique au niveau local. Le PNUD a déclaré que Diwan Al-Shabab vise à créer un nouveau réseau de jeunes leaders capables d'impulser le changement au sein de leurs communautés. L'agence a décrit cette initiative comme une contribution importante à l'autonomisation des jeunes afin qu'ils s'engagent auprès des institutions publiques et contribuent à la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 16, axé sur la paix, la justice et des institutions fortes. Ce projet est financé conjointement par le gouvernement italien et le ministère libyen de la Jeunesse, et repose sur un concept mené par les jeunes et développé par les diplômés du programme des ambassadeurs étudiants qui vient de s'achever.

TUNISIE

Le gouvernement refuse d'adopter un allegement des dettes envers la BTS

Le Parlement a adopté un article additionnel dans le cadre du projet de loi de finances 2026, prévoyant une mesure exceptionnelle d'allégement des dettes au profit des particuliers et des micro-entreprises ayant des créances impayées auprès de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS).

Selon le texte voté, tous les débiteurs dont l'échéance de remboursement est arrivée avant le 31 décembre bénéficieraient d'une exonération totale des intérêts et des pénalités de retard, d'un rééchelonnement du principal de la dette sur une période maximale de cinq ans, et ce au taux d'intérêt d'origine.

Les dossiers devront être traités au cas par cas, selon une politique de recouvrement définie par le Conseil d'administration de la BTS, qui sera chargé de mettre en œuvre le dispositif.

Autre condition : les bénéficiaires potentiels devront déposer leurs demandes avant le 31 décembre 2026.

UN MÉCANISME JUGÉ « INAPPLICABLE » PAR LE GOUVERNEMENT

Malgré son adoption, la mesure ne fait pas consensus. La ministre des Finances a exprimé un refus catégorique de la part du gouvernement, estimant que le dispositif est inapplicable, mettrait en péril les ressources financières de la Banque Tunisienne de Solidarité, et créerait un précédent difficile à encadrer dans le futur.

Pour la ministre, une telle disposition risque d'affecter directement l'équilibre de l'institution et de fragiliser sa capacité à financer de nouveaux projets destinés aux jeunes entrepreneurs et aux petites activités économiques.

ENTRE VOLONTÉ PARLEMENTAIRE ET CONTRAINTES FINANCIÈRES

Ce vote révèle une nouvelle fois la tension récurrente entre le pouvoir législatif, favorable à des mesures de soutien social plus larges, et l'exécutif, attaché à la préservation des équilibres financiers, en particulier dans un contexte économique marqué par la rareté des ressources.

Reste à savoir si la mesure pourra être appliquée concrètement, ou si elle restera une disposition symbolique difficile à mettre en œuvre sur le terrain.

AIIB, LA BANQUE ASIATIQUE D'INVESTISSEMENT RÉAFFIRME L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Par ailleurs, la conseillère spéciale du vice-président de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), Supi Teravanintorn, a exprimé la disponibilité de l'institution à examiner les projets que la Tunisie souhaite lancer, tout en assurant que la banque est prête à mobiliser les financements nécessaires en fonction des priorités nationales. Cette déclaration intervient à l'occasion d'une rencontre tenue hier, lundi, au ministère de l'Économie et de la Planification. Teravanintorn a souligné que sa visite, accompagnée d'une délégation technique, vise à prendre connaissance sur le terrain des orientations de développement de la Tunisie, notamment dans les secteurs privilégiés par l'AIIB tels que les ressources hydriques, les énergies renouvelables, le transport et les infrastructures.

La visite s'inscrit dans le prolongement des engagements pris lors de l'entretien qui a réuni, fin juin dernier à Pékin, le ministre tunisien de l'Économie et de la Planification avec le président de la Banque. Les deux parties avaient alors convenu d'envoyer une mission technique en Tunisie afin d'identifier les besoins et d'examiner les perspectives de financement pour la période à venir.

Scandale retentissant à l'ONU
Un diplomate marocain emprisonné

La chaine YouTube "Know more" dans une vidéo exclusive diffusée dimanche, a révélé en détail la plus grande tentative de falsification de la traduction arabe d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies relative au Sahara occidental.

Des documents et des preuves irréfutables révèlent l'implication d'un haut fonctionnaire marocain dans cette conspiration visant à modifier le texte officiel pour servir des intérêts partisans. La vidéo révèle la manipulation systématique des termes dans la version arabe de la résolution 2797, l'impact sur la position diplomatique de l'Algérie et le peuple sahraoui, les tentatives de falsification des cartes et des faits géopolitiques, les implications pour la crédibilité des Nations unies et le droit international.

Le commentateur de la vidéo montre comment la vérité finit toujours par triompher, malgré les tentatives de désinformation et de tromperie orchestrées à l'international.

Selon le commentateur preuves et documents à l'appui ont été révélés par une enquête exclusive et détaillée sur le plus grand scandale marocain aux Nations unies sur la traduction arabe de la résolution 2797 du Conseil de sécurité relative à la question du Sahara occidental. Une conspiration morale et juridique qui porte atteinte à l'organisation onusienne dont l'auteur serait un haut fonctionnaire marocain occupant le poste de chef de section arabe à l'ONU accusé de tentative désespérée et misérable de sauver l'agenda du régime d'occupation marocain après son échec cuisant au Conseil de sécurité à atteindre les objectifs diplomatiques qui visent à modifier les rapports de force dans le dossier du Sahara occidental en faveur des thèses expansionnistes marocaines. Cet acte n'est pas une simple erreur de traduction, mais une preuve irréfutable que les ennemis de l'Algérie, qui ne souhaitent aucun pour ce pays, si l'occasion leur était donnée à porter atteinte au pays et de déstabiliser sa sécurité, ils ne reculeraient pas une seule seconde. La peur du régime du Makhzen face à la puissance de l'Algérie et à son poids régional et international, l'a poussé à recourir à une tentative désespérée visant à modifier toute décision internationale qui ne sert pas ses intérêts et qui constitue une victoire pour la position algérienne ferme et constante.

L'Algérie forte de son intelligence politique a clot le dossier du Sahara occidental pour ce qui la concerne après avoir mis les points sur les "i" afin de concentrer ses efforts sur d'autres dossiers stratégiques. Elle affirme qu'elle n'a jamais été en quête de contrôler les territoires sahraouis, et, si elle l'avait voulu, elle aurait accepter l'offre qui lui avait offerte feu le roi du Maroc Hassan II, mais l'Algérie reste fidèle à ses principes constants en soutenant les peuples à l'autodétermination.

Les détails de la manipulation révélées par l'enquête exclusive indiquent que le fonctionnaire marocain qualifié par certains de maître de la falsification a procédé à une manipulation systématique de la traduction arabe de la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Ce chef de la section arabe à l'ONU a exploité sa position influente pour tenter de modifier la formulation officielle d'une résolution internationale de grande importance dans une tentative d'afficher des gains imaginaires pour le royaume marocain. L'objectif principal était d'introduire des termes trompeurs et altérés dans la version de la résolution, version sur laquelle le régime marocain et ses relais ont compté pour prétendre avoir remporté une victoire diplomatique. Pourtant la version finale adoptée de la résolution, a infligé un camouflet au régime marocain, qui voit dans son échec de ne pouvoir atteindre les trois objectifs promis par Washington dans le projet de cette résolution, mais au-delà de mettre fin au mandat de la Minurso, abandonner le principe d'autodétermination du peuple sahraoui et faire du plan marocain la base du règlement de ce conflit, la résolution adoptée par le Conseil de sécurité est venue contredire les attentes du Maroc et ses alliés, assenant un coup fatal à toutes les ambitions. Ce scandale révélateur des conflits internes d'intérêt au sein d'une organisation internationale supposée neutre et intègre;

Le fonctionnaire marocain décrit comme l'un des outils de désinformation au sein de l'ONU, a joué un rôle majeur et honteux dans la production d'une seconde version falsifiée de la traduction arabe de la résolution 2797 , version relayée auprès de certains cercles corrompus et influenceurs éditoriaux de médias, notamment émiratis.

La force de l'Algérie ne réside pas seulement dans ses capacités militaires et économiques, mais dans son engagement absolu envers la légitimité internationale et les principes de libération des peuples, ce qui la place dans une position politique et morale, que le Makhzen, ne peut ébranler. Les tentatives de falsification et de manipulation de documents internationaux révélées par des preuves irréfutables, confirment que le Maroc recour à des méthodes illégales pour atteindre ses objectifs en contradiction totale avec le droit international. En face le Front Polisario poursuit son combat multiforme fondé sur la liberté et à l'indépendance, en conformité avec les principes de liberté et de mouvement reconnus par la communauté internationale, principes qui rejettent automatiquement la désinformation, la falsification des faits ou le recours à la corruption.

Pour révéler la vérité et contrer la campagne de désinformation menée par la machine du Makhzen et ses relais, la vidéo rappelle que le texte original approuvé de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies a été présenté avec des indications claires concernant les termes manipulés dans la version falsifiée afin de les comparer à la seconde version produit par le Maroc. Cette démarche met lumière l'écart entre le texte officiel et la version altérée que tentait de faire passer le chef de la section marocaine arabe à l'ONU. Cela confirme au monde que le mensonge peut faire le tour de la planète, mais la vérité finit toujours par chausser ses bittes et apparaître au grand jour.

La conspiration marocaine contre l'Algérie ne s'est pas arrêter là, le même fonctionnaire marocain a tenté d'exploiter son influence à l'ONU pour modifier la carte de l'Algérie et introduire une carte fictive incluant une partie du territoire algérien au Maroc. Ces tentatives désespérées et grossières révèlent l'état de panique et de désespoir de la monarchie marocaine face à la puissance dissuasive de l'Algérie.

Selon les informations relayées, ce fonctionnaire marocain à l'ONU aurait été arrêté et emprisonné payant ainsi le prix de sa trahison et de sa tentative échouée de falsifier des réalités internationales. Les tentatives de modifier les réalités géographiques ou politiques que ce soit par la falsification. du travail du Conseil de sécurité ou par des cartes truquées sont vouées à un échec cuisant face à la fermeté de la position algérienne et à son attachement constant au droit international. L'Algérie forte de son intelligence diplomatique, confirme une nouvelle fois qu'elle est une puissance régionale et internationale impossible à manipuler. Toutes ces tentatives marocaines visant l'Algérie et à la déstabilisation, y compris la tentative de manipuler la résolution 2797 du Conseil de sécurité sont des échecs retentissants. L'Algérie demeure debout de défendre ses principes, indifférente aux conspirations du voisin qui recourt à la falsification, la manipulation et la désinformation comme outils diplomatiques désastreux.

La chute de ce fonctionnaire marocain dans ses propres méfaits est un message clair; manipuler la légitimité internationale ne restera pas impuni. Et la force de l'Algérie issue de sa cause et de sa profondeur historique et géographique et un rempart contre ces conspirations. Cette révélation sur la falsification de la traduction arabe de la résolution du Conseil de sécurité est un scandale international prouvant que la monarchie marocaine est prête à franchir toutes les lignes rouges, y compris la trahison des responsabilités internationales pour réaliser ses visions expansionnistes, mais en fin de compte ce régime ne trouvera rien pour le sauver face aux réalités qui ne peuvent être falsifiées. L'Algérie est et restera un roc sur lequel viendront se braquer toutes conspirations et tentatives désespérées de la déstabiliser.

En définitive, ce scandale retentissant révélé au grand jour par les investigations rigoureuses et par une accumulation de preuves irréfutables ne constitue pas seulement un épisode isolé au sein de l'organisation des Nations unies, il s'inscrit dans une dynamique plus large qui met en lumière les dangers réels que représente la manipulation des institutions internationales à des fins partisanes. L'affaire de la traduction arabe de la résolution 2797 illustre de manière éclatante jusqu'où certains acteurs sont prêts à aller pour servir leurs intérêts étroits à compromettre l'intégrité des mécanismes internationaux et à dénaturer les principes mêmes sur lesquels reposent le droit international contemporain. Elle révèle la fragilité potentielle des structures de gouvernance mondiale lorsqu'elles se trouvent infiltrées par des individus motivés par des ambitions personnelles, idéologiques ou géopolitiques au détriment de la transparence et de la crédibilité institutionnelle. Dans ce contexte, l'Algérie apparaît comme un acteur incontournable non seulement en raison de sa position géographique et de son influence diplomatique croissante mais surtout grâce à sa constance dans la défense des principes fondamentaux que sont la justice, l'autodétermination, et la légalité internationale.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Face aux tentatives de manipulation, l'Algérie n'a pas cédé aux pressions ni aux manœuvres de diversion ni aux campagnes de propagande orchestrées par certains cercles désireux de remodeler la réalité selon leur préférance. Au contraire, elle a fait preuve de calme stratégique remarquable et une détermination sans faille. Cette posture n'est pas seulement une doctrine diplomatique solide, elle constitue également l'expression d'un engagement profond envers les valeurs universelles, que d'autres acteurs semblent avoir reléguées au second plan. Plus encore, cette affaire démontre que, face à la vérité, aucune entreprise de falsification aussi élaborée ou sophistiquée soit-elle ne peut tenir indéfiniment. Et les tentatives de réécrire des textes officiels, la désinformation des termes juridiques ou les pressions exercées dans les coulisses, ne peuvent à long terme masquer la réalité des rapports de force ni occulter la légitimité historique et juridiques des causes justes. La vérité appuyée sur des documents authentiques, de résolutions claires et des principes non négociables finit toujours par s'imposer. L'enquête ayant mis au jour la falsification de la résolution 2797 en est la preuve éclatante; un effort patient de documentation, de recoupement, d'analyse linguistique et de vision diplomatique peut suffire à démontrer tout un édifice de trop prêt et à exposer ses instigateurs. Il serait réducteur de considérer cette affaire comme un simple épisode de confrontation entre l'Algérie et le Maroc, ou comme un incident isolé dans le fonctionnement interne des Nations unies. En réalité, elle soulève des questions fondamentales sur l'équilibre du système multilatérale et dans les responsabilités individuelles et éthiques dans la préservation de l'intégrité des décisions internationales. Et un fonctionnaire quel que soit son rang de manipuler un texte officiel et de tenter d'infléchir une résolution du Conseil de sécurité à des fins nationales, que reste-t-il de la confiance que les Etats membres accordent à l'institution. La crédibilité de l'ONU bâtie sur des décennies de diplomatie, de médiation et d'arbitrage, repose avant tout sur la confiance collective dans ses procédures, dans son impartialité et dans la neutralité absolue du fonctionnaire qui y travaille. La moindre atteinte à cette neutralité constitue un précédent dangereux, mais si ce n'est pas sanctionner et corriger pourrait ouvrir la porte à de nouvelles dérives plus graves. A cet égard, l'issue donnée à cette affaire, qu'il s'agisse de fonction administrative, de poursuite judiciaire ou d'une réévaluation des internes, révèle une importance capitale. Elle soit servir d'exemple afin de rappeler que les institutions internationales ne sont pas des terrains de vœux pour ambition personnelle ou des instruments dociles dont le but de contourner le droit international . Elles sont des remparts contre l'arbitraire, des cadres où s'élaborent et s'affirment les pratiques qui régissent les relations pacifiques entre nations, toute entorse à leur intégrité doit être traitée avec la plus grande fermeté non par souci de vengeance, mais pour préserver la sacralité du droit et la solidité du multilatéralisme.

Il est également crucial de rappeler que la falsification mise à jour ne concerne pas uniquement des mots, des termes ou des formulations, mais de cas de questions essentielles liées au destin d'un peuple, celui du Sahara occidental dont le droit à l'autodétermination est inscrit depuis des années dans les résolutions de l'ONU. Altérer la traduction d'une résolution qui traite d'un tel dossier, c'est tenter d'influencer le sort d'un peuple entier par des moyens détournés en déformant la perception du conflit. Cela relève l'ampleur du cynisme et du désespoir d'un système politique qui préfère recourir à des procédures illégales plutôt que de s'inscrire dans un processus politique crédible, transparent et conforme à la légalité internationale. L'Algérie de son côté, n'a cessé de rappeler que seule la voie de la légitimité permettra d'aboutir à un règlement durable et équitable de ce conflit loin des manipulations narratives et des pressions sournoises. La détermination du peuple sahraoui incarné par le Front Polisario et soutenu par une large partie de la communauté internationale attachée aux principes du droit, se trouve renforcée par cette affaire. Elle constitue une validation supplémentaire de leur combat pacifique et juridique et une détermination que les obstacles dressés artificiellement par certains acteurs ne peuvent pas indéfiniment empêcher la marche d'un peuple vers sa liberté. La lutte du peuple sahraoui fondée sur le droit à l'autodétermination demeure un exemple de résistance pacifique face aux tentatives de marginalisation et de manœuvres orchestrées par un voisin désireux de faire passer ses visées expansionnistes pour une réalité politique légitime. Dans ce sens, la réaction algérienne ne relève pas d'une logique de confrontation, mais d'une responsabilité morale et historique. L'Algérie forte de son propre passé de lutte anticoloniale, ne peut se permettre de rester spectateur face à toute entreprise visant à nier le droit d'un peuple à disposer de lui-même. La position de l'Algérie n'est ni conjoncturelle ni opportuniste, elle s'inscrit dans une continuité doctrinale, qui fait de la défense des causes justes, une obligation éthique et diplomatique. Cette constance loin de provoquer de l'instabilité contribue paradoxalement à stabiliser la région, en rappelant les règles fondamentales qui doivent guider les relations internationales. L'épilogue de la falsification de la traduction tout en constituant une attaque contre la vérité, aura permis de démasquer les dessins cachés du Makhzen. Il a permis de révéler au grand jour les méthodes employées par le régime marocain et les cercles qui gravitent autour de lui, il a également permis de renforcer l'unité de ceux qui refusent la fraude comme mode de gestion des affaires internationales. De fait, cet incident loin d'affaiblir la position algérienne ou celle du Front Polisario, a renforcé sa crédibilité sur la scène régionale et internationale. En outre, cette affaire doit inciter les institutions internationales à revoir leur mécanisme de contrôle interne, notamment en matière de traduction, de relecture et de validation de documents.

Ammar Zitouni

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES :

Ce que préconise de Villepin

Tout en développant une analyse fine des relations entre l'Algérie et la France, l'ancien Premier ministre français et ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, expose une vision sensiblement différente de celle de la droite française actuelle, à laquelle il appartient pourtant en tant que courant.

Pour lui, le lien entre les deux pays ne doit plus se réduire aux tensions héritées de leur histoire douloureuse. Au contraire, il insiste sur la nécessité d'un dialogue égalitaire. «Il nous faut retrouver un langage commun, il nous faut retrouver un objectif commun», insiste-t-il. Tout au long de son intervention, de Villepin donne l'impression de soutenir l'idée d'une Algérie forte, capable d'agir d'égal à égal avec la France afin de relever ensemble les défis partagés.

Celui que l'on présente comme la personnalité préférée des Français et que l'on voit sur les plateaux de télévision comme un candidat à l'élection présidentielle de 2027 plaide également pour une relation équilibrée et pragmatique avec l'Algérie, débarrassée des rancunes et des accusations. «Nous avons une histoire partagée. Nous avons des Franco-Algériens, nous avons des Algériens qui vivent en France. Nous devons, à tout cela, retrouver une parole commune», a-t-il martelé hier sur les ondes de Beur FM. Par ces mots, il met en avant l'idée d'une relation fondée sur le respect réciproque et la co-responsabilité dans l'écriture d'un futur commun. L'ancien ministre appelle à «tourner la page» définitive de la guerre d'Algérie, un objectif qu'il estime nécessaire pour que Français et Algériens puissent enfin coopérer sur des enjeux contemporains essentiels.

En outre, il se montre pragmatique en matière de coopération. Il rejette la voie des polémiques sur la repentance et préfère insister sur le principe «l'intérêt général» partagé. Selon lui, ce dernier constitue le «sésame» d'une relation fructueuse. Dans cette perspective, l'Algérie doit être envisagée comme un partenaire fort et souverain, car c'est avec une Algérie solide que la France peut aborder des domaines sensibles tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le développement économique. «Regardons vers l'avenir. Et c'est ensemble que nous pourrons bâtir un avenir commun», affirme-t-il.

Par ailleurs, l'ancien Premier ministre français se félicite des initiatives récentes à Alger, comme le rapprochement avec les Brics ou le dialogue renoué avec de grandes puissances. Il considère ces évolutions comme des signaux positifs pour une coopération renforcée. Dans sa vision, la réconciliation mémorielle et la confiance mutuelle constituent le socle d'une alliance durable.

Dans un registre complémentaire, Laurent Nuñez, ministre français de l'Intérieur, est intervenu avant-hier sur BFMTV pour souligner la nécessité de renouer avec Alger. «Penser qu'on peut se passer des relations sécuritaires avec l'Algérie, c'est très inquiétant pour la sécurité, l'avenir et la protection des Français», a-t-il dit, mettant en évidence des problématiques concrètes telles que «le narcotrafic et le nombre de leaders de mafias françaises qui se trouvent dans certains pays du Maghreb et dans des pays du Golfe, ainsi que les questions liées au terrorisme ». Selon lui, il serait «irresponsable de ne pas avoir des relations dans ces domaines».

Ainsi, de Villepin, vieux routier de la politique française, et Nuñez, ancien patron de la sécurité intérieure française, convergent sur un point central : l'Algérie doit être considérée comme un partenaire solide, capable de coopérer avec la France sur des enjeux stratégiques et sécuritaires. de Villepin en fait un impératif politique et mémoriel, Nuñez un impératif sécuritaire et pragmatique. Ensemble, leurs propos dessinent la nécessité d'une relation équilibrée.

LA PATRIE NEWS

CARAÏBES :

Enième crime américain dûment documenté

Le Washington Post et CNN ont révélé que l'armée américaine avait procédé à une frappe aux Caraïbes pour éliminer deux survivants d'une embarcation transportant selon elle des stupéfiants.

Il faut arrêter de parler de « dérive » américaine. Rien ne dérive : tout se prolonge. La violence que Washington déploie aujourd'hui contre le Venezuela n'a rien d'inédit. Elle s'inscrit dans la continuité parfaite d'un appareil impérial qui a fait de l'exécution sans procès, du blocus unilatéral et du mépris souverain du droit international les outils ordinaires de sa politique extérieure.

Ce qui se passe aujourd'hui dans le ciel vénézuélien, cette tentative de fermeture imposée, cette volonté de terroriser le trafic aérien civil sous couvert de « prudence », c'est la même logique que celle révélée par les documents de Wikileaks : une machine militaire qui tue froidement, mécaniquement, en toute impunité. En Irak, en Afghanistan, et sans doute en Syrie, les hélicoptères Apache filmaient des massacres de civils comme s'il s'agissait de scènes d'entraînement. Aucune sanction, aucune justice. Un système.

Et ce système est à nouveau visible dans les Caraïbes. Car pendant que Trump décrète unilatéralement que l'espace aérien vénézuélien doit être considéré comme « totalement fermé », les révélations américaines elles-mêmes montrent que l'armée des États-Unis n'a aucun scrupule à pousser la logique impériale jusqu'à son point le plus sinistre : exécuter des survivants à la mer. Cela, sans oublier les deux grandes métropoles japonaises, totalement effacées du monde. A savoir Hiroshima et Nagasaki.

Le Washington Post et CNN ont dévoilé qu'après une première frappe le 2 septembre contre une embarcation suspectée de transport de stupéfiants, l'armée américaine avait lancé une deuxième frappe pour éliminer les deux hommes qui tentaient de survivre sur les débris en flammes. « L'ordre était de tuer tout le monde », explique une source citée par le Washington Post. Deux vies humaines réduites à une variable d'opération, un geste d'extermination présenté comme une normalité opérationnelle.

La Maison Blanche tente l'habituelle diversion. Trump assure qu'il « ne savait rien » tout en répétant qu'il « croit son ministre ». Le Pentagone crie aux « fake news ». Et pendant que le spectacle politique se joue, la réalité persiste : la frappe a bien été ordonnée par un haut responsable des opérations spéciales, l'amiral Frank Bradley. La porte-parole de la Maison Blanche elle-même l'a confirmé, allant jusqu'à affirmer que l'amiral était « pleinement dans son bon droit ». Le ministère de la Justice valide. Seul le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, ose dire l'évidence : il s'agit très probablement d'exécutions extrajudiciaires.

Le parallèle est évident. Ce que Washington fait aujourd'hui au Venezuela – verrouiller un pays par la menace, militariser son environnement, criminaliser son espace aérien – s'inscrit dans une longue chaîne d'actes beaucoup plus graves, dont les documents de Wikileaks n'ont montré qu'un fragment. Un empire blessé réagit toujours de la même manière : il tape, il tue, il bloque, il impose. Et plus son déclin s'accélère, plus ses coups deviennent brutaux.

La fermeture du ciel vénézuélien n'est donc pas un épisode isolé. Elle est une pièce de plus dans la mécanique impérialiste globale, celle qui frappe en mer Noire via les proxies ukrainiens, qui alimente les tensions autour de Taïwan, qui instrumentalise la militarisation des Caraïbes. Une mécanique qui a toujours les mêmes victimes : les peuples qui refusent de se soumettre et les civils que l'armée américaine traite comme des obstacles.

Washington tente de présenter ces actes comme des mesures de « sécurité ». Mais la vérité, c'est que l'insécurité vient d'eux, de leurs flottes, de leurs frappes, de leur certitude d'impunité. Et dans le cas du Venezuela, comme dans tant d'autres, les mots se résument ainsi : un empire qui s'effrite, et qui, pour masquer sa faiblesse, continue de tuer.

SOUDAN :

L'armée soudanaise affirme avoir repoussé une attaque du FSR contre la ville de Kordofan occidental

L'armée soudanaise a indiqué mardi avoir « repoussé de manière décisive » une nouvelle attaque des Forces de soutien rapide (FSR) sur Babnousa, malgré un cessez-le-feu unilatéral proclamé par le groupe paramilitaire.

Dans un message partagé sur les réseaux sociaux, le porte-parole de l'armée a accusé les FSR de viser quotidiennement la ville avec des bombardements d'artillerie et des « drones stratégiques ». Selon le comité local Babnousa Emergency Room, environ 177 000 habitants ont été contraints de fuir depuis le début du siège il y a plus de deux ans. L'armée a qualifié le cessez-le-feu de « manœuvre politique et médiatique destinée à couvrir les mouvements sur le terrain » et a réaffirmé son engagement envers le droit humanitaire international et la protection des civils, assurant que « la situation humanitaire ne sera pas exploitée pour justifier des actions militaires aggravant la crise ». Les FSR, dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo, ont annoncé le 24 novembre un trêve unilatérale de trois mois, alors que leurs forces ont étendu leur contrôle au Darfour et au Kordofan et continué d'attaquer des civils. Depuis le début du conflit en avril 2023, au moins 40 000 personnes ont été tuées et 12 millions déplacées, selon l'Organisation mondiale de la Santé.

AL-BURHAN REFUSE TOUT ARRÊT DE LA GUERRE SANS LE DÉMANTÈLEMENT DES FSR

Par ailleurs, le président du Conseil souverain soudanais, Abdel Fattah al-Burhan, a souligné que toute solution visant à mettre fin à la guerre dans son pays qui n'inclurait pas le démantèlement des Forces de soutien rapide et leur désarmement serait « totalement inacceptable ». Cette déclaration a été faite lors d'un discours prononcé par Al-Burhan à Port-Soudan (est), alors qu'il participait à la « commémoration des martyrs » du Mouvement de libération du Soudan. Dirigé par le gouverneur du Darfour Minni Arko Minnawi, ce mouvement a perdu des combattants dans la guerre contre les « Forces de soutien rapide ». Après le déclenchement de la guerre entre l'armée et les Forces de soutien rapide en avril 2023, plusieurs mouvements armés du Darfour ayant signé un accord de paix avec Khartoum, dont le « Mouvement de libération du Soudan » dirigé par Minnawi, se sont joints aux combats aux côtés de l'armée. La guerre entre l'armée et les « Forces de soutien rapide » a provoqué une crise humanitaire qui s'est aggravée, faisant des dizaines de milliers de morts et déplaçant environ 13 millions de personnes. Le mois dernier, les FSR ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale du Nord-Darfour, et ont été accusées par des organisations locales et internationales de commettre des massacres contre des civils.

DES MILLIONS DE PERSONNES CONFRONTÉES À UNE «FAMINE CATASTROPHIQUE»

D'autre part, le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que des millions de personnes au Soudan sont «isolées» et sont confrontées à une «famine catastrophique» en raison du conflit armé qui se poursuit depuis plus de deux ans et demi dans le pays.

Le programme des Nations unies a déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux: «La famine s'est aggravée dans certaines régions du Soudan, mais la faim commence à s'atténuer dans les zones où nous avons un accès continu». Il a précisé que les progrès dans la lutte contre la famine restent «fragiles», précisant que «des millions de personnes restent isolées à cause du conflit et sont confrontées à une famine catastrophique». Mercredi dernier, l'ONU avait ont alerté que le conflit en cours depuis la mi-avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) met 21 millions de personnes au Soudan en danger de famine grave. La situation humanitaire au Soudan s'aggrave en raison de la guerre en cours, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon les données internationales.

Le 26 octobre, les Forces de soutien rapide ont pris El Fasher qu'elles assiégeaient depuis mai 2024, mais la situation dans cette ville s'est aggravée avec la détérioration des conditions de sécurité et le déplacement de dizaines de milliers de personnes craignant de graves violations commises par ces forces sur les civiles.

Ces dernières semaines, les trois États de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) ont été le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, entraînant le déplacement de dizaines de milliers de civils.

Sur les 18 États que compte le pays, les FSR contrôlent les cinq États de la région du Darfour à l'Ouest, à l'exception de certaines parties du nord de l'État du Darfour-Nord, qui sont sous le contrôle de l'armée, laquelle contrôle la plupart des 13 États restants, y compris la capitale, Khartoum.

PALESTINE :

Environ 21 000 arrestations en Cisjordanie, y compris Al-Qods

Le Club des prisonniers a déclaré que les autorités d'occupation israéliennes continuent d'intensifier les arrestations systématiques de manière sans précédent après la guerre d'extermination, qui a affecté environ 21 000 arrestations en Cisjordanie, y compris Al-Qods, ainsi que des milliers de nos concitoyens à Ghaza.

Il a expliqué dans un communiqué que les autorités d'occupation continuent de commettre des crimes plus systématiques contre les détenus et leurs familles, ce qui constitue une extension de la guerre du génocide.

Il a souligné que les chiffres relatifs aux arrestations quotidiennes reflètent non seulement le nombre croissant, mais aussi l'augmentation du niveau des crimes qui les accompagnent, notamment les exécutions sur le terrain menées par l'armée d'occupation, qui s'accompagnent d'efforts législatifs au sein de l'État occupant pour promulguer une loi permettant l'application de la peine de mort contre les prisonniers palestiniens.

À la lumière du suivi quotidien des cas de détention après la guerre de génocide, le Club des prisonniers a confirmé que tous les crimes actuels de l'occupation constituent une extension de son approche qui est basée depuis des décennies sur le ciblage de la présence palestinienne et l'imposition de plus d'outils de répression, contrôle et surveillance. Cependant, la seule variable depuis le début de la guerre de génocide est le niveau d'intensité de la criminalité, que ce soit les crimes accompagnant les arrestations ou les crimes contre les prisonniers à l'intérieur des prisons et des camps.

De plus, il a révélé que le bombardement des maisons des prisonniers Abd Al-Karim Sanobar et Ayman Ghanem à l'aube aujourd'hui n'est rien d'autre qu'une partie de la tentative continue de l'occupation de cibler la présence palestinienne, et les opérations d'effacement systématique qui ont constitué et continuent de constituer un outil central pour la réalisation du crime de (vengeance de masse), qui s'est intensifié d'une manière sans précédent depuis le début de la guerre du génocide.

CPS-UNION AFRICAINE :

La Côte d'Ivoire prend la présidence du CPS de l'UA

La Côte d'Ivoire a pris lundi la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de décembre avec un "profond sentiment de responsabilité, d'engagement et de dévouement", appelant à cette occasion à "renforcer la solidarité africaine".

Dans son intervention à l'occasion de la 12e session du séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran, tenue à Alger, le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Kacou Houadja Léon Adom, a souligné la détermination de son pays à "maintenir et renforcer la dynamique existante", en phase avec les aspirations des peuples africains pour "une Afrique en paix, intégrée et prospère", conformément à l'Agenda 2063 de l'UA.

Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité pour la Côte d'Ivoire de bénéficier, à l'instar de la présidence sortante, du "soutien et de la solidarité" des membres du CPS, du groupe A3 au niveau du Conseil de sécurité et de l'ensemble des Etats de l'UA.

Le chef de la diplomatie ivoirienne a, par ailleurs, félicité la République démocratique du Congo et le Liberia pour leur élection en tant que nouveaux membres du groupe A3, représentant l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU.

Il les a exhortés à poursuivre les acquis des précédentes configurations de l'A3 et à "demeurer résolus" dans la défense des positions africaines.

Il a également rendu hommage aux membres sortants du groupe A3+ - l'Algérie, la Sierra Leone + le Guyana - pour "leurs efforts soutenus et exemplaires" en faveur des intérêts africains au sein du Conseil de sécurité.

Evoquant la portée du séminaire, M. Léon Adom a invité les participants à "tirer pleinement parti" de cette rencontre afin d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les enseignements tirés et de réfléchir aux meilleures pratiques pour renforcer l'efficacité de l'action africaine.

Il a relevé que ce rendez-vous se tient à un moment "particulièrement critique", marqué par une multiplication des menaces pesant sur la paix et la stabilité du continent.

Parmi ces défis, il a cité l'expansion du terrorisme, la radicalisation, les transitions politiques prolongées, la résurgence des changements anticonstitutionnels, la prolifération des armes et des groupes armés, ainsi que les catastrophes naturelles liées au changement climatique.

Le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les membres des A3 et entre ces derniers et le CPS, ainsi qu'avec les capitales concernées, appelant également à faire avancer le débat sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les positions africaines communes en matière de paix et de sécurité doivent, selon lui, être "efficacement formulées, défendues et portées d'une seule voix" afin d'éviter toute divergence au sein des A3.

Le ministre a exprimé l'espoir que cette rencontre aboutira à des "recommandations innovantes et pratiques" visant à améliorer la coopération et l'efficacité des A3 dans l'exécution de leur mandat.

Il a renouvelé la gratitude du CPS au gouvernement et au peuple algériens pour l'accueil et l'organisation de cette rencontre de haut niveau.

La cannelle est votre meilleure alliée si vous voulez équilibrer votre glycémie

Les fêtes de fin d'année approchent et marquent le retour d'une épice bien particulière. En effet, en plus d'être délicieuse, celle-ci pourrait vous aider à équilibrer votre glycémie.

LA CANNELLE POUR STABILISER LA GLYCÉMIE

C'est l'épice préférée des cuisiniers pour noël. On en met dans les chocolats chauds, dans les biscuits, dans les préparations salées… La cannelle est présente partout pour les fêtes de fin d'année. Et tant mieux, car en plus d'être délicieuse, elle permettrait d'équilibrer votre glycémie. D'après une étude menée par des chercheurs de la Division d'endocrinologie du Joslin Diabetes Center de Boston et de la division d'endocrinologie du Centre médical de Beth Israel Deaconess, publiée dans le Journal of the Endocrine Society, la cannelle pourrait être l'épice « miracle » pour contrôler sa glycémie et freiner la progression d'un diabète de type 2 chez les patients prédiabétiques (une glycémie comprise entre 1,10 et 1,25 g /l). L'épice était déjà connue pour ses bienfaits : certaines médecines traditionnelles, comme la médecine ayurvédique, utilisent la cannelle pour soigner divers maux, qu'ils soient respiratoires ou digestifs.

Pour en arriver à ces résultats, les chercheurs ont suivi une cinquantaine de personnes ayant une glycémie élevée et ont ajouté l'épice à leur alimentation. Un groupe recevait de la cannelle, l'autre un placebo. Résultat : le groupe qui prenait la cannelle ne voyait pas sa glycémie monter aussi haut après un repas que les participants qui prenaient le placebo. Des résultats qui suggèrent que la cannelle, pour les personnes prédiabétiques, peut aider à équilibrer la glycémie. « Notre étude montre l'effet bénéfique de l'ajout de cannelle à l'alimentation pour maintenir la glycémie stable chez les participants prédiabétiques. Ces résultats justifient des études plus longues et plus vastes pour découvrir si la cannelle peut réduire le risque de développer un diabète de type 2 au fil du temps » précisent les auteurs de l'étude.

COMMENT CONSOMMER LA CANNELLE ?

Le grand avantage de la cannelle est qu'elle peut se glisser partout ! Aussi bien dans des plats salés comme une tajine, une sauce à spaghetti, un chili… Mais aussi dans des soupes, des currys, des pastillas, des viandes grillées… à travers le monde il existe de nombreuses spécialistes culinaires qui nécessitent de la cannelle pour leur préparation.

La cannelle s'utilise également pour des préparations sucrées : tarte à la citrouille, compotes de pomme ou de poire, brioches, gâteau, muffin, pain d'épices…

Les boissons peuvent aussi s'accommoder de cette épice : pour parfumer un vin chaud, un café, un chocolat, pour préparer un thé chai… En règle générale, la cannelle s'utilise déjà moulue.

Pourquoi intégrer des collations riches en protéines aide à brûler des graisses ?

Pour perdre du poids, les protéines sont indispensables. En effets, elles augmentent la conservation de la masse musculaire tout en augmentant le métabolisme de 80 à 100 calories par jour.

AUGMENTER SON MÉTABOLISME GRÂCE AUX PROTÉINES

Vous le savez peut-être, mais consommer des protéines est une façon très efficace de perdre du poids, de façon durable. D'après Caroline Tanguay, nutritionniste et diététicienne, « les protéines ont un effet de satiété supérieur aux glucides et lipides, ce qui vous poussera à manger moins au courant de la journée (jusqu'à 400kcal). Aussi, ingérer des protéines à chaque repas aide à diminuer les rages de sucres, augmente la synthèse protéique (conservation de la masse musculaire, élément essentiel lors d'une perte de poids), en plus d'augmenter le métabolisme de 80 à 100 calories par jour. Il est conseillé de consommer 0,7g de protéines par livre de poids corporel pour bénéficier de ces effets ». « De plus, l'étude souligne l'impact positif des protéines sur la composition corporelle, en mettant en avant la préservation de la masse musculaire pendant la perte de poids. Lorsqu'une personne suit un régime hypocalorique pour perdre du poids, il est crucial de conserver la masse musculaire, car cela contribue à maintenir un métabolisme actif et à optimiser la perte de graisse » complète Jérôme Dochy, diététicien et nutritionniste.

10 IDÉES DE COLLATIONS RICHES EN PROTÉINES

Ainsi, les protéines peuvent facilement être intégrées à la composition d'une assiette équilibrée. Et si vous souhaitez profiter d'un en-cas, il est préférable de le prévoir protéiné. Il vous donnera l'impression de ne plus avoir faim pendant plus longtemps et vous permettra de continuer votre perte de poids, tout en vous faisant plaisir. Il est ainsi possible d'opter pour :

Du guacamole d'edamame.

Des muffins salés aux canneberges, fromage de chèvre et romarin.

Smoothie protéiné fraise et banane.

Carrés au chocolat et aux haricots noirs, œufs durs, noix et graines, pois chiches rôtis au four, yaourt avec des fruits frais, beurre de cacahuète ou d'amande.

Il ne vous reste qu'à trouver la collation protéinée qui vous convient le mieux !

Pourquoi il est crucial de maintenir un microbiote équilibré pour une bonne santé globale ?

De plus en plus d'études s'intéressent au microbiote intestinal. Et pour cause, l'état de notre flore intestinale reflèterait notre état de santé globale. C'est pourquoi il est important d'en prendre soin au quotidien.

QU'EST-CE QUE LE MICROBIOTE ?

Le microbiote intestinal, ou flore intestinale, désigne l'ensemble des micro-organismes (bactéries, virus, parasites et champignons non pathogènes) vivant dans l'appareil digestif humain, principalement dans l'intestin grêle et le côlon. Il joue un rôle dans les fonctions digestives, métaboliques, immunitaires et neurologiques. Face à l'importance du rôle du microbiote dans l'organisme, de plus en plus de chercheurs se demandent si la dysbiose, autrement dit le déséquilibre de la biodiversité de notre flore intestinale, ne serait pas impliquée dans l'apparition de certaines maladies comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), les maladies cardiovasculaires, le cancer ou encore les maladies neurodégénératives.

COMMENT PRENDRE SOIN DE SON MICROBIOTE ?

Avoir une alimentation saine et équilibrée est essentielle pour maintenir un microbiote équilibré.

MANGER DES ALIMENTS RICHES EN FIBRES

Il est conseillé de manger des aliments riches en fibres car elles constituent la nourriture principale de certains micro-organismes bénéfiques pour le microbiote. Pour faire simple, les aliments riches en fibres favorisent le développement des bonnes bactéries dans la flore intestinale. On trouve des fibres dans les fruits, les légumes, les légumineuses, les oléagineux et les céréales complètes.

CONSOMMER DES ALIMENTS PROBIOTIQUES

Pour prendre soin de votre microbiote, pensez aussi aux aliments naturellement riches en probiotiques. Les probiotiques sont des micro-organismes vivants qui, lorsqu'ils sont ingérés en quantité suffisante, empêchent les bactéries pathogènes de s'installer dans les intestins. Les aliments qui contiennent des probiotiques sont les yaourts nature, la choucroute, les cornichons, le kéfir, le kombucha, etc.

LIMITER SA CONSOMMATION DE SUCRE ET DE VIANDE ROUGE

Le sucre, quand il est consommé en excès, peut être responsable d'une dysbiose intestinale. En outre, il favorise l'inflammation chronique de l'intestin, avec un risque accru de diabète de type 2 et d'obésité. Quant à la viande rouge, elle contient un acide aminé, la L-carnitine, qui pourrait modifier la composition du microbiote intestinal.

3 alternatives à la crème fraîche pour maintenir votre poids de forme cet hiver !

Pour perdre du poids, il est important de faire attention à ce que l'on met dans son assiette. Et bien qu'elle paraisse anodine, la crème fraîche, très grasse, est à éviter. Voici 3 alternatives pour la remplacer.

DES ALTERNATIVES SAINES POUR REMPLACER LA CRÈME FRAÎCHE

Perdre du poids ne veut pas dire priver ses papilles de tous plaisirs. En effet, pour perdre du poids de manière saine, et durable, il est important d'éviter les frustrations et de mettre en place un régime alimentaire durable. Pour cela, le plaisir gustatif est très important. D'après le nutritionniste Pascal Nourtier, « pour perdre du poids, « vous devrez faire des sauces qui seront très peu grasses ainsi que les assaisonnements. Il faudra donc utiliser de l'huile en très petite quantité, de même que la crème et le beurre, y ajouter du citron, de la sauce soja, du yaourt et votre bouillon cube. Les épices et autres herbes aromatiques vont contribuer à relever le tout ». Bref, de quoi se faire plaisir tout en préservant sa ligne. S'il est préférable d'éviter les sauces à base de crème fraîche, sachez qu'il existe des alternatives. Margaux Letort, diététicienne, conseille ainsi d'utiliser :

Du fromage blanc : « le fromage blanc est un produit laitier (riche en protéines et en calcium donc). Il contient beaucoup moins de cholestérol (entre 5 et 30mg/100g selon le % de graisses). Ne prenez pas forcément du 0% de matières grasses, si c'est pour avoir un fromage blanc sans goût au goût de carton, non merci… » explique la spécialiste. Ainsi, le fromage blanc peut être utilisé pour réaliser des fonds de tarte, mais aussi diverses sauces ;

Du lait de coco : avec 30 % de graisses saturées, mais 0 % de cholestérol, le lait de coco peut être utiliser pour des tartes, des cakes salés, des smoothies mais aussi des soupes ;- Du fromage frais à tartiner : pour des tartes, des rillettes ou des soupes, le fromage frais est un produit qui s'utilise facilement. Il est aussi possible de se servir d'un yaourt, de crème végétale ou de tofu soyeux. Testez ces alternatives, vous pourriez être surpris !

FAUT-IL OPTER POUR UNE CRÈME FRAÎCHE ALLÉGÉE ?

Pour ceux qui ont du mal à ne pas utiliser de crème fraîche, l'option allégée pourrait être tentante. Pourtant, elle n'est pas recommandée par les spécialistes de la nutrition. En effet, « la crème fraîche légère (15% de matières grasses) jouit d'une image plus saine que son homologue, la crème fraîche entière (30% de matières grasses). Et pour cause : deux fois moins grasse, elle apporte aussi deux fois moins de calories (environ 170 kcal/100 g contre 290 kcal/100 g) ce qui lui vaut une place de choix au sein des régimes minceur. Mais la crème fraîche légère surprend au niveau de sa composition pas très exemplaire » explique Anne Manteau, diététicienne et nutritionniste. En effet, la liste des ingrédients d'une crème fraîche allégée est plutôt longue (environ six ingrédients) alors que deux ingrédients suffisent : de la crème et des ferments.

Selection du jour

TF1
21h10

Will Trent

Avec Ramon Rodriguez, Erika Christensen, Iantha Richardson, Jake McLaughlin, Sonja Sohn, Kevin Daniels, Gina Rodriguez, Greg Germann, Ser'Darius Blain, Christy Jung-Yun Choi, Clark Gregg

Alors que les menaces à l'encontre d'Amanda s'intensifient, Will enquête et réduit la liste des suspects potentiels ; Amanda est obligée de faire face à des moments de son passé ; Ormewood est en difficulté en l'absence de Gina.

5
21h05

Écrire la vie

Réalisateur : Claire Simon
Première Française à recevoir le Nobel de littérature, Annie Ernaux inspire une quête d'émancipation. La cinéaste Claire Simon lui consacre un portrait original en donnant la parole aux lycéennes et lycéens et leurs professeurs : comment son oeuvre est-elle enseignée, reçue, vécue aujourd'hui ? En filmant les jeunes lycéens qui commentent et s'approprient les mots d'Annie Ernaux, la réalisatrice fait un portrait de la jeunesse et de son rapport à la littérature comme éveil et transformations des consciences.

M6
21h10

Scènes de ménages

Avec Valérie Karsenti, Frédéric Bouraly, Gérard Hernandez, Michel Boujenah, Anne-Elisabeth Blateau, David Mora, Amélie Etasse, Grégoire Bonnet, Claire Chust, Vinnie Dargaud, Élodie Poux, Majid Berhila
Les couples de Scènes de ménages s'apprêtent à vivre un Noël totalement délirant ! Liliane renverse le véritable Père Noël, Raymond passe la soirée avec son double enfant, Emma et Fabien tentent de négocier avec un renne en peluche, Philippe confond son pire ennemi avec un dieu, tandis qu'Alice et Sofiane se retrouvent à approvisionner la Mère Noël en cadeaux. Un réveillon aussi magique qu'hilarant, où l'imprévu et la folie festive s'invitent dans chaque foyer !

France 2
21h10

L'amour et les forêts

Avec David Hallyday, Lubna Azabal, Ben Attal, Bénédicte Cerutti, Pol White, Samuel Mercer, Aminthe Audiard
Charmeur et mystérieux, le psychiatre Olivier Rimbaud vit étrangement seul, dans un manoir en Champagne-Ardenne. Il partage son quotidien entre trois activités... Guérir ses patients, faire du profiling pour aider la police à arrêter des criminels sur des affaires hors norme, et cacher ses innombrables secrets, issus d'un passé trouble et inquiétant.

France 3
21h10

Des racines et des ailes

Présenté par : Carole Gaessler
Pour ce numéro de «Des Racines et des Ailes», à l'occasion de la Fête des Lumières, Carole Gaessler nous emmène à Lyon, point de départ d'une émission consacrée au pays lyonnais. Cet évènement, né sur la colline de Fourvière en 1852, sublime le patrimoine de la ville grâce à des installations lumineuses d'artistes venus du monde entier. Julien Pavillard, le directeur de ce grand rassemblement, nous fait découvrir les coulisses de la préparation de cette fête qui attire chaque année plus de 2 millions de spectateurs. Florence Périer, fille et petite-fille de restaurateurs, est la digne héritière des Mères lyonnaises.

W9
21h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary
Depuis le 6 décembre 2016, Vanessa Melet, 37 ans, a disparu sans laisser de trace. Ce matin-là, en sortant du domicile de ses parents vers 7h30, elle avait pourtant lancé à sa mère : «Je vais faire un tour, je reviens...» Alors, qu'a-t-il bien pu arriver à cette conseillère bancaire de Langrune-sur-Mer, dans le Calvados ? Pour les parents de la jeune femme, impossible d'envisager une disparition volontaire ou un suicide. Ils sont persuadés qu'un homme est derrière tout cela. Un homme qui aurait profité de sa vulnérabilité pour lui faire du mal. En effet, plusieurs semaines avant sa disparition, Vanessa était revenue vivre chez ses parents en raison d'un sérieux problème de santé.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

1200 Le bilan des inondations et des glissements de terrain en cours dans quatre pays d'Asie du Sud et du Sud-Est a dépassé les 1 200 morts.

FIN DE LA GUERRE EN UKRAINE

Des émissaires américains arrivent à Moscou pour conclure un accord

L'équipe de négociateurs américaine, conduite par l'envoyé spécial Steve Witkoff et le conseiller présidentiel Jared Kushner, est arrivée à Moscou hier pour des pourparlers visant à mettre fin à la guerre en Ukraine, ont rapporté les médias d'État russes.
Witkoff et Kushner ont atterri à l'aéroport de Vnoukovo, à Moscou, où ils ont été accueillis par l'envoyé spécial du président russe, Kirill Dmitriev. Plus tôt dans la journée, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, avait déclaré lors d'un point de presse que Witkoff et Kushner rencontreraient le président russe Vladimir Poutine après 17h, heure de Moscou (14h GMT), et que la réunion durerait « aussi longtemps que nécessaire ».

«C'EST L'UE QUI NE VEUT PAS LA PAIX ET PRÉFÈRE FINANCER LE RÉGIME CORROMPU DE ZELENSKY» : LA CHARGE DE DUPONT-AIGNAN CONTRE KALLAS

Tandis que Moscou et Washington négocient une sortie de crise en Ukraine, l'UE s'enlise dans une stratégie d'affrontement. Devenue spectatrice sur la scène internationale, elle continue de financer un pouvoir corrompu à Kiev tout en préparant militairement un possible conflit avec la Russie. Pour beaucoup, l'UE ne veut pas la paix, mais l'escalade. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Péter Szijjártó, a mis en garde contre une préparation militaire de l'Union européenne en vue d'un affrontement direct avec la Russie. Lors d'un événement à Zsámbék, il a déclaré que « l'Europe se prépare à la guerre contre la Russie », soulignant que les documents stratégiques du bloc prévoient une pleine capacité de combat d'ici 2029, rendant possible un conflit à l'horizon 2030. Le chef de la diplomatie hongroise a averti que l'enjeu pour les années à venir serait de « préserver le continent de sa destruction ». Il a également appelé les électeurs à se mobiliser lors des élections législatives de 2026, afin d'éviter que « nos enfants et petits-enfants vivent au milieu du siècle dans une Europe en guerre ». À Budapest, le Premier ministre Viktor Orbán a, lui aussi, tiré la sonnette d'alarme. Il considère la tentative de l'UE de s'approprier les avoirs russes gelés comme un pas vers l'escalade. Il a estimé que seule une négociation directe entre Bruxelles et Moscou pourrait empêcher le pire.
L'Union européenne écartée des discussions de paix Alors que la rhétorique militaire se durcit en Europe, les discussions entre la Russie et les États-Unis progressent, sans que l'Union européenne n'y soit associée. Selon The Wall Street Journal, qui cite un haut responsable français, « si les Européens ne s'en étaient pas mêlés, Poutine et Trump auraient déjà trouvé un accord ». D'après le journal, les pourparlers engagés entre Moscou et Washington visent un plan de paix qui reconnaîtrait la Russie comme partiellement gagnante. Ce projet prévoit notamment des concessions territoriales de la part de l'Ukraine et une réduction de ses forces armées. Ces propositions ont provoqué un vif malaise à Bruxelles. La marginalisation de l'UE ne surprend pas certains analystes. L'agence Bloomberg souligne que le bloc européen n'a ni la puissance militaire des États-Unis, ni l'autonomie stratégique de la Russie, ni le poids économique de la Chine. L'éditorialiste Mark Champion écrit que « demander à l'UE de mener une politique de puissance, c'est comme demander à Messi de jouer au rugby contre un colosse néo-zélandais ». Des critiques croissantes au sein même de l'Europe L'incapacité de l'Union européenne à proposer une issue pacifique au

conflit alimente les critiques, y compris dans ses propres rangs. Le député français Nicolas Dupont-Aignan, chef du parti « Debout la France », a vivement attaqué la position de la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas. « C'est l'Union européenne qui ne veut pas la paix et préfère financer le régime corrompu de Zelensky », a-t-il déclaré sur X. Il a rappelé que Kallas, ancienne Première ministre estonienne, avait exprimé le souhait de « diviser la Russie en petits États ». Des propos qu'il juge révélateurs d'un projet idéologique hostile, incompatible avec toute forme de paix durable. Ces déclarations suscitent un malaise croissant en Europe. Plusieurs responsables politiques et experts, dont l'ex-commodore britannique Stephen Jermy, estiment que le refus de négocier avec Moscou démontre une stratégie occidentale sans issue. « Il est absurde de chercher la paix tout en refusant tout dialogue avec la Russie », affirme-t-il. Le président Vladimir Poutine a rappelé à plusieurs reprises que la Russie n'a jamais eu l'intention d'attaquer un pays de l'OTAN. Il a dénoncé les discours alarmistes des dirigeants européens, qualifiés de « manipulations politiques » destinées à détourner l'attention des vrais problèmes internes des sociétés occidentales. « Les gens intelligents comprennent que tout cela est faux », a-t-il affirmé.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellali

La stabilité socio-politique est une valeur garantissant la cohésion nationale

L'aspiration légitime au changement a été pleinement entendue et elle se trouve aujourd'hui au cœur de l'agenda du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et de l'ensemble des pouvoirs publics à travers notamment la lutte implacable contre la corruption et contre l'impunité. Un processus qui connaît des avancées incontestables, en sus de la démarche continue de la promotion et de la consolidation de la sphère économique et sociale pour le bien-être du pays et de la société, témoigne de l'évolution du climat politique en rapport avec la construction de l'Algérie nouvelle. Une évolution qui est en train de bouleverser la donne, les modalités des solutions, les mécanismes à suivre, l'amorce d'un dialogue global est inclusive. Elle se traduit en particulier par l'élargissement du champ de contact entre le président de la République avec la classe politique, la société civile et les personnalités. Le cadre posé par le chef de l'Etat, Monsieur Abdelmadjid Tebboune souligné à plusieurs reprises s'articule autour de l'impérieuse nécessité de trouver ensemble les solutions qui permettraient au pays de transcender collectivement les écueils encore en suspens et de construire les consensus nécessaires à l'amorce d'un dialogue global et inclusif répondant aux conditions objectives des intérêts de la nation son présent et son futur. Pour la réalisation de cet objectif pressant, il faut réunir les conditions et les modalités d'organisation d'un dialogue devant ouvrir sur un consensus national, un front national surtout qu'aujourd'hui tout le monde est conscient de l'impératif à revaloriser la confiance qui constitue un gage de bonne foi et un geste d'apaisement de nature à tempérer les tensions politiques et pour remédier aux pratiques politiciennes du passé. Dans ce cadre, le président de la République a toujours rappelé que la véritable démocratie ne saurait se construire que dans le cadre d'un Etat fort axé sur la justice et la cohésion nationale et qu'il est déterminé à construire cet Etat de droit avec son référent novembriste. Pour le président de la République, l'Etat fragile ne peut donner lieu à l'édification d'une pseudo-démocratie qui ouvre la voie à l'anarchie et à la violation de la loi, à l'utilisation de l'Etat à des fins personnelles, "et me semble désolé de dire que nous vivons une certaine anarchie affectant parfois les fondements de l'unité nationale, par le biais de conspiration avec certains cercles étrangers hostiles au pays", a-t-il déjà déclaré en 2020 lors d'un Conseil des ministres.
Il s'agit de fait d'un engagement du chef de l'Etat qui a trait à la moralisation de la société et de l'administration, et à la rupture définitive avec les pratiques ayant porté atteinte à l'image de l'Etat, dans le cadre d'un Etat fort et équitable sans aucun amalgame entre la liberté et l'anarchie.
Ces valeurs fondamentales sont à la base des besoins exprimés par le mouvement citoyen qui est sorti pacifiquement, le 22 février 2019, pour mettre fin aux errements du pouvoir d'alors et demander une refonte de la gouvernance de l'Etat allant dans le sens d'une réelle démocratie qui permet au peuple d'être la source unique de tous les pouvoirs. Cette crise de conscience est née d'une crise multidimensionnelle qui est elle-même issue de dérives successives dans la gestion des affaires publiques et d'une mainmise de forces occultes et extraconstitutionnelles sur les leviers de la décision publique. Cette crise a affecté lourdement et en profondeur les institutions de l'Etat par une corruption érigée en système de gouvernance, fragilisé davantage la cohésion sociale et fait peser des menaces majeures sur la souveraineté nationale, tant sur le plan interne que sur le plan externe. L'Etat national s'est trouvé en danger par rapport à son intégrité territoriale, sa sécurité nationale et même l'unité de son peuple. Faisant sienne les revendications populaires du changement, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à concrétiser l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple appelant à l'édification d'une nouvelle Algérie, forte de ses institutions refondées selon une vision et un esprit novateurs porteurs de modernité, de pragmatisme, de rationalité, de transparence et d'intelligence, nomment dans le domaine économique et celui de la connaissance à travers l'instauration d'un Etat de droit visant la protection du citoyen en vue d'instaurer une véritable relation de confiance entre l'administration et le citoyen pour la moralisation de la vie publique. Le chef de l'Etat à travers sa vision politique du futur s'est engagé à relever tous ces défis sur la base d'une stratégie nourrie des réalités politiques, économiques et sociales inspirées des attentes exprimées, de manière claire et déterminée, par le peuple algérien, la jeunesse en particulier.
A présent, l'Algérie concrétise sereinement une réforme globale de l'Etat dans tous ses démembrements et des institutions de la République et assure aussi l'avènement d'un Etat de droit au service du peuple, un Etat moderne, efficace par sa performance et un Etat stratégie promoteur de développement et garant de l'intérêt national. La moralisation de la vie politique et publique et le renforcement de la bonne gouvernance à travers : la séparation de l'argent et de la politique ; une lutte résolue contre la corruption, le népotisme et le clientélisme ; ériger la compétence comme critère fondamental dans la sélection et la nomination aux différentes fonctions de l'Etat.
C'est dans cet esprit de renouveau que le chef de l'Etat insiste beaucoup sur la relation de confiance et une transparence de l'action collective constituant de fait des appuis solides pour enclencher cette dynamique. Les outils et méthodes développés par la Présidence de la République, les garanties du président de la République permettent d'agir sur trois leviers d'amélioration de la qualité du dialogue, particulièrement entre tous les acteurs ; la qualité de la crédibilité des parties prenantes, la sincérité et la compréhension mutuelle, la capacité de dialoguer sans arrière-pensée politique ou politicienne.
Le président de la République a affiché sa détermination et croit sincèrement aux vertus du dialogue dans la gestion de la situation politique actuelle. Il est pour un dialogue inclusif, qui mettrait sur la table tous les éléments du débat concernant le présent et le futur de la nation, l'organisation d'échéances électorales pour éviter les difficultés qui retardent et pénalisent le principe démocratique. Le chef de l'Etat souhaite que l'attention soit focalisée sur l'essentiel et l'important, afin de s'entendre sur des mesures réalistes et pragmatiques qui font avancer l'Algérie, pour sortir d'une certaine incantation particulièrement dangereuse pour le pays et qui sert des agendas de ceux qui pour qui l'affaiblissement du pays, constitue un objectif stratégique.

B. C.